



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Rapport de gestion

2016



Coq du Temple fraîchement rénové

Législature 2016 - 2021

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2016

Table des matières

		Pages
Organigramme hiérarchique		
Introduction		1 - 2
Chapitre I	Dicastère de M. le Syndic Daniel Crot	3 - 9
	Administration générale et Ressources Humaines	3
	Finances	7
	Association	9
Chapitre II	Dicastère de M. Denis Favre	10 - 16
	Urbanisme, infrastructures liées au développement durable	10
	Forêts et domaines	13
	Informatique	16
Chapitre III	Dicastère de M. Luigi Mancini	17 - 33
	Services Industriels	17
	Service des bâtiments	24
	Police des constructions	25
	SDIS	27
	Protection civile	30
	Sociétés locales	30
Chapitre IV	Dicastère de M. Blaise Jaunin	34 - 46
	Service des Travaux	34
	Assainissement	38
	Police	40
	Contrôle des Habitants	43
	Cultes	45
Chapitre V	Dicastère de Mme Claudia Perrin	47 - 77
	Instruction publique	47
	Affaires sociales	58
	Affaires culturelles	69
	Jeunesse	74
	Sécurité sociale	75
Conclusion		77

Annexe : liste des abréviations

Organigramme hiérarchique de la Commune de Romanel-sur-Lausanne

Syndic
M. D. Crot 40 %
 Administration générale, Ressources Humaines et Finances

Greffe Municipal 1.575 EPT
Cheffe de service
 Mme N. Pralong 100 %
 Mme M. Campiche 57.5 %
 Apprenti Employé de commerce

Ressources Humaines 0.20 EPT
 Mme A.-S. Caccia 15 %
 Mme M. Campiche 5 %

Bourse communale 1.75 EPT
Cheffe de service
 Mme A.-S. Caccia 80 %
 Mme D. Neumann 75 % jusqu'au 30.09
 Mme A. Ravessoud 95 % dès le 01.08

Municipal
M. D. Favre 34 %
 Urbanisme et infrastructure
 Forêts et domaines - Informatique

Municipal
M. L. Mancini 34 %
 Services Industriels – Bâtiments – SDIS - PCI
 Police des constructions – Sociétés locales

Municipal
M. B. Jaunin 34 %
 Service des Travaux - Assainissement - Police
 Contrôle des habitants - Cultes

Municipale
Mme C. Perrin 34 %
 Instruction publique – Sécurité sociale
 Affaires sociales et culturelles - Jeunesse

Bureau Technique 1.7 EPT
Chef de service
 M. S. Auer 100 %
 Mme M. Campiche 32.5 %
 Mme N. Zürich 37.5 %

Service des Travaux 6.8 EPT
Responsable du service
 M. C. Botré 100 %
 M. D. Bernaschina 100 %
 M. G. Donnet 80 %
 M. S. Chevalley 100 %
 M. C. Laurent 100 %
 M. A. De Oliveira 100 %
 M. A. M. Pinheiro Rangel 100 %
 Apprenti Agent d'exploitation

Instruction publique
M. J.-F. Armand
Cantine Romidi
Mmes M. Hornung – Y. Ruey –
O. Liguori – A.-D. Peca – V. Gonthier
Bibliothèque
Mme C. Gonzalez Tornare

Informatique 0.1 EPT
 Mme M. Campiche 5 %
 Mme D. Neumann 5 % jusqu'au 30.09
 Mme A. Ravessoud 5 % dès le 01.08

Service des Bâtiments 3.35 EPT
Responsable du service
 M. B. Cand 65 %
 M. F. Flüeler 100 %
 Mme S. Wittmer 100 %
 Mme C. Cand 70 %
Auxiliaires
Mmes L. Donnet, L. Hassler,
M. Dubach et M. Hornung

Accueillantes en Milieu Familial
Mme M.-D. Progin, Coordinatrice

Contrôle des Habitants 1.16 EPT
Préposée
 Mme M. Cuche 100 %
 Mme D. Pittet 16 %

SDIS
Cdt L. Marti
ORPCI Lausanne-District
Cdt M.-A. Marchand

Services Industriels 0.60 EPT
Responsable du service
 M. B. Cand 35 %
 Mme A.-S. Caccia 5 %
 M. G. Donnet 20 %

Sécurité Publique 1 EPT
 M. J.-M. Cornu 100 %

Les personnes mentionnées en "italique" sont des auxiliaires



Au Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2016

Introduction

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le rapport de gestion 2016 couvre deux législatures, puisque les nouvelles autorités sont entrées en fonction au 1^{er} juillet 2016 pour une durée de 5 ans (fin de la législature au 30 juin 2021).

M. Edgar Schiesser, ancien Syndic, et Mme Christine Canu, ancienne Municipale, ne se sont pas représentés après respectivement 15 et 5 ans de mandat. Nous les remercions une fois encore pour le travail accompli au service de la population de notre Village.

Les deux nouveaux élus, Mme Claudia Perrin et M. Blaise Jaunin, sont entrés en fonction au 1^{er} juillet 2016. La répartition des dicastères a été faite de la manière suivante :

M. Daniel Crot, Syndic, est en charge de l'administration générale, des Ressources Humaines, des finances et du site Internet.

M. Denis Favre, Municipal, s'occupe de l'urbanisme et des infrastructures liées au développement durable, des forêts et domaines et de l'informatique.

M. Luigi Mancini, Municipal, est responsable des bâtiments communaux, de la police des constructions, des Services Industriels, des Sociétés Locales et du SDIS La Mèbre.

M. Blaise Jaunin, Municipal, veille au bon déroulement du service des Travaux, de la Sécurité Publique et du Contrôle des Habitants, ainsi que des cultes.

Mme Claudia Perrin, Municipale, se consacre à l'instruction publique, aux affaires sociales et culturelles, à la jeunesse et à la sécurité sociale.

Parmi les nombreux sujets ayant retenu l'attention de la Municipalité, il faut relever les thèmes suivants :

Le développement du village pour les prochaines décennies occupe régulièrement les séances de Municipalité. Force est de constater, une fois encore, que l'on n'avance pas vite dans ce domaine.

Néanmoins, elle a cette fois-ci bon espoir de pouvoir démarrer dans le courant de l'année 2017 avec les travaux de démolition et de reconstruction du Plan de Quartier "Pré Jaquet", suivi certainement par le développement du Plan Partiel d'Affectation "Le Village".

D'autres dossiers touchant au développement de la commune sont également en cours et notre Autorité ne manquera pas de vous communiquer l'état d'avancement de ces travaux lors des prochaines séances du Conseil communal.

Le projet de reconstruction de nouveaux bâtiments scolaires a occupé et va continuer à occuper de manière impérative les membres de l'Exécutif communal durant ces 5 prochaines années, ceci, entre autres, au vu de la vétusté des infrastructures existantes.

Le renouvellement du site Internet communal a été lancé dans le 2^e semestre de l'année, pour une mise en ligne début 2017.

De plus, l'année 2016 a été marquée de manière concrète par la réfection du chemin de la Judée, ainsi que par le projet de rénovation du Temple, qui a été inauguré le dimanche 2 octobre 2016.



Temple de Romanel-sur-Lausanne fraîchement rénové

Les pages suivantes vous donnent, dans le détail et par dicastère, le contenu des différents points qui ont été abordés, séance après séance, par la Municipalité durant l'année 2016.

CHAPITRE I

Dicastère de M. le Syndic Daniel CROT dès le 1^{er} juillet 2016

Contenu : 1. Administration générale et Ressources Humaines

2. Finances

3. Association

* * *

Effectif :	Greffe municipal :	1 secrétaire municipale	Mme N. Pralong
		1 secrétaire	Mme M. Campiche
		1 apprenti de commerce	M. P. Hassler jusqu'au 30.07
			M. A. Domingues Dias dès le 15.08
	Ressources Humaines	1 responsable	Mme A.-S. Caccia
	Bourse communale :	1 boursière communale	Mme A.-S. Caccia
		1 aide-comptable	Mme D. Neumann jusqu'au 30.09
			Mme A. Ravessoud dès le 01.08

1. Administration générale et Ressources Humaines

1.1 Administration générale

1.1.1 Séance de Municipalité

L'Autorité exécutive a tenu 47 séances ordinaires, dont 38 incorporées. Elle a traité 832 points, soit en moyenne 18 par séance, notés au procès-verbal.

La Syndicature a été assurée par M. E. Schiesser jusqu'au 30 juin 2016, puis par M. D. Crot dès le 1^{er} juillet 2016.

La Vice-présidence a été assurée par M. D. Crot jusqu'au 30 juin 2016, puis par M. L. Mancini dès le 1^{er} juillet 2016.

1.1.2 Demande de bourgeoisie

La Municipalité a transmis au Canton ses décisions d'octroi de la bourgeoisie de Romanel-sur-Lausanne pour :

Naturalisation ordinaire :	décision de la Municipalité du
Mme et M. Fanny et Vincent Larchet	04.04.2016
Mme et M. Jesunia Maria De Medeiros Pinhal Morais et Luis Filipe Espinho Morais	04.04.2016
Mme et M. Teresa Fitas Barros Martins et Antonio Martins Prisca	09.05.2016
Mme Flora Sandrine Francioli N'Guessan	09.05.2016
Mme Meriyem Perroud	09.05.2016

Naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers nés en Suisse :	décision de la Municipalité du
M. Yvan Blanco	25.01.2016
M. David De Jesus Gomes	01.02.2016
M. Oscar Jose Lorenzo Castro	12.09.2016

1.1.3 Préfecture

Le Préfet, M. S. Terribilini, est venu visiter l'Administration communale le 28 novembre 2016. Une check-liste des différents points qu'il souhaitait aborder a été dûment complétée à cet effet.

1.1.4 Réunion des Syndics du District et Forum des Exécutifs

En raison du renouvellement des Autorités communales, la rencontre entre Syndics et Préfets de Lausanne n'a pas été organisée.

1.1.5 Lausanne Région - Secteur Nord

Quatre séances ont eu lieu en date des 9 février, 16 juin, 30 août et 23 novembre 2016.

Le rapport d'activités de Lausanne Région est disponible sur le site Internet :

<http://www.lausanneregion.ch/communications-et-publications/documents/>

1.1.6 Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants venus s'installer à Romanel-sur-Lausanne entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2016 seront reçus par la Municipalité en 2017.

1.1.7 Nouveaux citoyens

Les nouveaux citoyens et jeunes étrangers nés en 1997 ont été reçus le 7 mars 2016 au Restaurant de l'Auberge de la Charrue. Ce sont 16 jeunes filles et jeunes gens qui ont répondu à notre invitation. Ils se sont vu offrir l'ouvrage "La Suisse mode d'emploi".



Soirée des nouveaux citoyens, le 7 mars 2016

1.1.8 Invitations et échanges

Nous avons reçu la Municipalité de Prilly le 11 avril 2016 pour partager un repas au Restaurant "A la Chotte".

Les entreprises de Romanel-sur-Lausanne ont été reçues le lundi 30 mai 2016, à 19h30, au Restaurant de l'Auberge de la Charrue.

De plus, de nombreuses personnes ont été reçues et nous avons répondu à plusieurs invitations, selon nos disponibilités.

1.1.9 Nonagénaires et centenaire

La Municipalité a décidé, dès 2015, de ramener à **fr. 600.--** la somme proposée aux nonagénaires de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, et d'offrir en supplément le journal correspondant au jour et à l'année de naissance de la personne fêtée, accompagné d'un bouquet de fleurs ou de bouteilles de vin.

En 2016, les personnes suivantes ont été fêtées :

- Mme E. Tharin, 18 juin 1926
- M. M. Terrier, 9 septembre 1926
- Mme P. Demont, 17 septembre 1926
- Mme L. Olivary, 25 septembre 1926
- Mme J. Monni, 22 novembre 1926

Une centenaire a été fêtée le 30 juin 2016, il s'agit de Mme Hélène Bucher.



1.1.10 Site Internet

Le site Internet de la Commune, accessible depuis le 12 avril 2001, a fait l'objet d'une restructuration complète durant le 2^e semestre 2016. Quelques points doivent encore être finalisés avant de pouvoir effectuer une mise en ligne officielle le 27 février 2017. Au vu du travail important devant être effectué, il est possible que certaines rubriques soient finalisées après ce délai.

Afin de pouvoir effectuer ces travaux de mise à niveau, cinq collaborateurs et collaboratrices ont suivi une journée de formation au CEP du Mont-sur-Lausanne. L'administratrice du site web a suivi une formation avancée donnée directement par le développeur.

Le but de cette refonte est de permettre un meilleur suivi par les différents services de l'Administration communale, qui pourront intervenir directement pour apporter très rapidement les dernières modifications.

Le site permettra de renseigner en grande partie les habitants et les personnes intéressées sur le plus de sujets possibles. Les rubriques disponibles sont, entre autres, les réservations de locaux, les différents services tels que le contrôle des habitants, l'urbanisme et la police des constructions, les sociétés locales, les transports, le service de Voirie, Parcs et Promenades, la sécurité et prévention, les énergies, etc.

Les règlements communaux, les numéros du Romanel info et les documents du Conseil communal sont également disponibles.

1.2 Ressources Humaines

1.2.1 Personnel communal, cours, journées d'études, séminaires

Mme A.-S. Caccia a terminé sa formation et a obtenu le Certificat d'Assistante en gestion du personnel (RH). Elle a été nommée responsable des Ressources Humaines et s'occupe, depuis le 1^{er} juillet, de la gestion complète de ce service. Mme Caccia est remplacée par Mme M. Campiche pour les tâches administratives et par Mme A. Ravessoud pour les tâches financières. Mme A.-S. Caccia a également suivi deux journées de formation, la première portant sur la gestion de la dette et du plafond d'endettement et la deuxième sur l'entretien d'évaluation idéal et les relations entre les responsables RH et leur Municipalité.

Mme M. Campiche a poursuivi sa formation de deux ans qui devrait aboutir sur l'obtention du Brevet Fédéral d'Assistante de Direction.

Mmes M. Campiche, M. Cuche, N. Pralong, A. Ravessoud, et MM. C. Cand et N. Servageon ont assisté au cours intitulé "Typo3 : créer et mettre à jour les pages web", ceci dans le cadre du renouvellement du site Internet de la Commune. Mme M. Campiche a été nommée administratrice de cette plateforme et elle est remplacée par Mme A. Ravessoud lors de ses absences.

Mme N. Pralong a participé à deux journées de formation, la première donnée par le Service des Communes et du Logement sur la LADB, les naturalisations et l'installation des nouvelles Autorités et la deuxième à la Préfecture du district de Lausanne concernant les élections cantonales 2017. Elle a également suivi un cours sur les nouveautés d'Office 2010.

Mme M. Cuche a suivi les cours suivants :

- protection de l'adulte, les nouvelles curatelles et tutelles, ainsi que l'autorité parentale conjointe et ses effets;
- sensibilisation aux faux documents d'identité;
- protection des données.

Mme N. Zurich et M. S. Auer ont participé à deux demi-journées de formation sur la protection incendie.

M. S. Auer a également assisté à deux séminaires techniques :

- protection des terres lors de travaux;
- géomatique et mobilité.

M. C. Botré a suivi les formations suivantes :

- "base et spécialiste expert" en raison de son affectation dans le collège d'expert des examens d'obtention du CFC d'agent d'exploitation,
- cours de base sur la construction routière,
- cours sur le management et le leadership,
- cours de base sur les marchés publics.

M. G. Donnet a participé à un cours sur l'entretien des terrains de football.

M. C. Laurent a suivi un cours sur la grimpe et le déplacement dans les arbres qui traitait, entre autres, de la sécurité des ouvriers et des chantiers de taille.

M. B. Cand a assisté à deux séminaires qui portaient sur les compteurs électriques (Smart metering) et il a également participé à une réunion sur les Plateformes GRD et GRD REC.

1.2.2 Offres d'emploi

Nous avons enregistré et répondu à 68 offres spontanées d'emploi concernant les services de l'administration, des travaux et des bâtiments.

2. Finances

2.1 Organisation

La bourse communale gère, entres autres, les activités suivantes :

- tenue de la comptabilité générale
- tenue de comptabilité pour le compte de tiers (Association de la Garderie Les P'tits Bonshommes et de l'Association des structures d'Accueil en Milieu Familial de jour des Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Sullens)
- gestion des salaires (décomptes mensuels, paiements, relevés annuels des charges sociales et établissement des certificats de salaires)
- gestion de la trésorerie
- gestion des paiements
- gestion des diverses facturations communales
- gestion du contentieux
- gestion des rôles d'impôts et des éléments fiscaux, arrêté d'imposition, relation avec les autorités fiscales cantonales
- préparation de documents et décomptes officiels (TVA, IA...)
- coordination et élaboration du budget et du plan des investissements
- clôture des comptes et préparation des documents pour la révision.

2.2 Encaissement des impôts

2.2.1 Personnes physiques

Le rendement brut des impôts 2016 (chapitre 210, non compris les personnes morales) s'élève à **fr. 7'372'520.39**. Compte tenu des acomptes reçus de l'Office d'impôt du district de l'Ouest lausannois entre le 01.01.2016 et le 31.12.2016, notre compte courant (compte 9111.11) présente un solde en faveur de l'Administration cantonale des impôts au 31.12.2016, de **fr. 12'839.66**.

L'arriéré des contribuables (compte 9112.11) se monte à **fr. 1'905'860.33** (fr. 1'959'746.57 en 2015), qui se répartit de la manière suivante :

Arriéré par genres	Année 2016	Année 2015
Impôt à la source	fr. 23'323.76	fr. 15'406.72
Impôt revenu/fortune	" 1'782'237.67	" 1'821'062.46
Gains immobiliers	" 1'730.41	" 1'1499.60
Bénéfice en capital	" 39.72	" 39.72
Impôt sur la dépense	" 11'027.25	" 0.00
Amende soustraction	" 2'200.00	" 3'640.00
Prestation en capital	" 20'648.47	" 6'562.64
Impôt sur les chiens	" 49.71	" 240.00
Patentes tabac	" 0.00	" 68.85
Impôt sur les successions	" 0.01	
Impôt foncier	" 25'760.50	" 40'387.20
Rachat d'ADB	" 38'842.83	" 54'516.96
Gestion de faillite	" 0.00	" 6'322.42
TOTAUX	<u>fr. 1'905'860.33</u>	<u>fr. 1'959'746.57</u>

2.2.2 Personnes morales

Le rendement brut des impôts 2016 a été de **fr. 1'436'904.95**. Compte tenu des acomptes reçus entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016, notre compte courant avec l'Administration Cantonale des Impôts (compte 9111.12) présente un solde en notre faveur au 31 décembre 2016 de **fr. 24'874.08**.

L'arriéré des contribuables (compte 9112.12) se monte à **fr. 131'023.71** (fr. -23'120.50 en 2015), dont **fr. 26'626.28** d'impôt sur le bénéfice et le capital, **fr. 95'500.--** d'impôt foncier, **fr. 7'764.84** d'impôt complémentaire sur immeubles, **fr. 801.28** de gestion de faillite et **fr. 331.31** de concordat judiciaire.

2.3 Liquidités

Le 1^{er} mars 2016, afin de pouvoir rembourser l'avance à terme fixe de **fr. 1'000'000.--**, auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, au taux de 1.90 %, nous avons contracté un prêt de **fr. 1'000'000.--** auprès des Rentes Genevoises, au taux de 1.45 %, échéance au 1^{er} mars 2031.

Du 24 août au 24 octobre 2016, nous avons eu recours à une avance à terme de **fr. 2'000'000.--**, auprès des Rentes Genevoises, au taux négatif de 0.05 %. A l'échéance, nous avons remboursé **fr. 1'000'000.--** et prolongé le solde jusqu'au 16 décembre 2016, au même taux. L'avance à terme de **fr. 1'000'000.--** a été renouvelée jusqu'au 16 mars 2017, au taux négatif de 0.05 %.

2.4 Débiteurs

Concernant les impôts, les défalcons, pour notre Commune, s'élèvent à **fr. 107'589.08**. En contrepartie, on trouve les impôts récupérés après défalcons qui s'élèvent à **fr. 7'131.66**.

Au niveau communal, les rappels étant effectués régulièrement, les postes ouverts datant de plus d'une année sont de minime importance.

2.5 Droits de mutation

Il s'agit d'un impôt difficile à budgétiser, car sensible à l'évolution économique.

2.6 Abonnements CFF

En 2016, nous avons vendu 549 cartes journalières, au prix de **fr. 45.--** pièce, sur les 730 disponibles (545 en 2015, 541 en 2014 et 528 en 2013). Elles peuvent être acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ. Il y a la possibilité d'acheter plusieurs billets, mais pour trois jours consécutifs au maximum.

2.7 Fiduciaire

En date du 8 décembre 2016, conformément au mandat confié, la fiduciaire a procédé à un contrôle intermédiaire surprise. Le travail suivant a été effectué :

- la tenue des caisses (Bourse communale et Contrôle des Habitants)
- le contrôle des soldes bancaires et CCP au 30 septembre 2016
- la concordance des transferts de liquidités et dates valeurs
- les dépenses d'investissements au 30 novembre 2016.

A l'issue du contrôle, aucune anomalie n'a été constatée et la bonne tenue générale des comptes précités a été confirmée. Les contrôles plus approfondis sur certains chapitres, choisis aléatoirement, seront effectués sur les comptes finaux.

2.8 Taxe de séjour

La Commission intercommunale s'est réunie aux dates suivantes : les 11 mars, 10 juin et 18 novembre 2016, dans les locaux de Lausanne Tourisme. Les demandes de subventions sont traitées par courriel; elles sont discutées en Municipalité.

2.9 Commission foncière

Une séance avec la Commission foncière a eu lieu en présence du Municipal des finances, pour établir de nouvelles taxations, suite à des transformations ou à des achats.

3. Association

3.1 Romanel-Logis

selon rapport de Mme C. Perrin, Présidente

Pour rappel, la Municipalité a décidé, depuis 1995, que la subvention forfaitaire inscrite au budget communal n'est versée à l'association que dans la mesure des besoins.

Romanel-Logis, qui est une association à but non lucratif, est gérée par un comité composé de Mme C. Perrin, présidente, Mme S. Blanc, secrétaire, Mme C. Staub, membre, M. E. Delémont, trésorier, M. W.-E. Rusterholz, membre et M. G. Déglise, membre

Ses ressources proviennent des cotisations et des dons. La fiduciaire FiduRev SA à Assens est l'organe de contrôle des comptes. En 2016, l'Association, destinée aux personnes en âge de retraite et/ou en situation de handicap, a pu compter sur 100 membres cotisants.

Romanel-Logis loue deux appartements de 2.5 pièces au chemin des Esserpys 11, lesquels sont mis en sous-location en faveur de personnes retraitées ou en situation de handicap. Il s'agit d'un avantage certain en cas de changement de sous-locataire, étant donné que les loyers ne subissent pas d'augmentation. La Commune cautionne le bail à loyer des deux appartements.

Romanel-Logis a, cette année encore, réalisé une "action de Noël" qui a permis à douze bénéficiaires romanellois en âge de retraite de recevoir une petite somme en cadeau. Cette démarche, toujours très appréciée, est régulièrement renouvelée depuis 2006. Elle a été réalisée grâce et avec la précieuse collaboration de Mme D. Pittet, responsable de l'Agence d'Assurances Sociales.

Romanel-Logis entretient des liens étroits avec l'association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la Couronne lausannoise (APROMAD), qui gère les centres médico-sociaux de Prilly Nord & Sud, Cully-Lavaux, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron et Pully.

CHAPITRE II

Dicastère de M. Denis FAVRE dès le 1^{er} juillet 2016

Contenu :	1. Urbanisme, infrastructures liées au développement durable		
	2. Forêts et domaines		3. Informatique
		* * *	
Effectif :	Bureau Technique	1 ingénieur communal	M. S. Auer
	Service des Parcs et Promenades :	1 ouvrier spécialisé	M. S. Chevalley
		1 jardinier-paysagiste	M. C. Laurent

1. Urbanisme, infrastructures liées au développement durable

1.1 *Urbanisme*

Deux éléments ont et auront des répercussions sur l'avenir de l'urbanisation de notre commune.

Le Projet d'Agglomération Lausanne–Morges de 3^e génération révisé (ci-après PALM 2016), a été déposé à Berne en décembre 2016.

La consultation du document peut se faire sur le lien suivant :

<http://www.lausanne-morges.ch/index.php?aid=266>

Une des contraintes importantes du PALM 2016 est le potentiel d'accueil des habitants à l'horizon 2030. Afin de faire correspondre la capacité d'accueil aux perspectives de croissance démographique attribuées par le PDCn à l'horizon 2030, le potentiel d'accueil en habitants à l'horizon 2030 est organisé en quatre groupes, selon les critères ci-après :

1. Potentiel de densification et des réserves en zone à bâtir existantes
2. Potentiel des mesures construites et réalisées (mises en vigueur)
3. Potentiel des mesures engagées
4. Potentiel des mesures non engagées

Le graphique ci-dessous représente le potentiel d'accueil de nouveaux habitants dans les catégories intégrant ces quatre groupes.



La 4^e adaptation du **Plan Directeur Cantonal**, outil de "traduction" de la Loi sur l'Aménagement du Territoire révisée, est entrée en vigueur en 2014. Cette adaptation doit encore être adoptée par le Grand Conseil avant d'être envoyée à l'ARE - Office fédéral du développement territorial - pour une adoption définitive.

1.2 Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Quelques éléments concernant notre commune et le rapport complet sur les activités du SDNL sont disponibles sur le site internet : http://www.sdn.ch/pdf/sdn_r2016.pdf

Le bureau du SDNL pour la nouvelle législature, élu au GROPIIL de septembre, est composé comme suit :

M. Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne, Président
 M. Jean-François Thuillard, Syndic de Froideville et Député, Vice-Président
 M. Denis Favre, Conseiller municipal à Romanel-sur-Lausanne, Vice-Président

Créé en 2007, le SDNL est un des cinq secteurs du PALM. Il présente un périmètre particulier par rapport aux autres Schémas Directeurs étant donné que sur les 12 communes signataires, 6 se trouvent en dehors du périmètre compact et 6 sont à l'intérieur. Le périmètre s'étend davantage dans la deuxième couronne par rapport au périmètre compact : l'intérêt de veiller au bon développement des communes de la deuxième couronne est donc capital pour le SDNL. Elles englobent d'ailleurs la plus grande proportion de terres dévouées à l'agriculture, soit 50 % de la surface totale du périmètre. De plus, même les communes insérées dans le périmètre compact, comme par exemple Romanel-sur-Lausanne, possèdent de grandes surfaces agricoles notamment. Deux sites stratégiques du PALM sont liés au SDNL :

Site stratégique B : Blécherette-Rionzi

Ce site est partagé avec le SDCL – Schéma Directeur Centre Lausanne – et s'étire du plateau de la Blécherette jusqu'à l'autoroute A9, débordant également sur la Commune du Mont-sur-Lausanne, dans le quartier du Rionzi. Il dispose d'une bonne desserte par le transport public et le transport individuel et abritera le projet d'écoquartier lausannois des Plaines-du-Loup. Pour le SDNL, les secteurs d'intérêt pour ce site sont le Rionzi et l'interface des transports publics de la Blécherette.

Site stratégique C : Romanel-sur-Lausanne – Vernand – Cheseaux-sur-Lausanne

Ce site s'étend sur l'axe de la Compagnie de chemin de fer du LEB entre Romanel-sur-Lausanne et Cheseaux-sur-Lausanne. Depuis fin 2013, une grande partie de ce site est couvert par le Plan Directeur Localisé intercommunal (PDLi) "Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne", qui en planifie l'évolution à l'horizon 2030 et 2040. C'est le plan directeur le plus important pour le SDNL et il sera voué à l'accueil d'environ 8'500 habitants et de 4'500 emplois d'ici 2040, horizon attendu de son complet développement.

Le projet prévoit des nouvelles centralités urbaines aux abords des arrêts du LEB et la densification des ensembles villageois. La qualité paysagère du secteur est manifeste : le PDLi va dans le sens de la préservation paysagère, surtout pour ce qui concerne les dégagements visuels.

Dès lors, le volet "urbanisation" du PALM 2016 devant être conforme à la LAT, l'exercice n'a pas été de tout repos. Quels sont les impacts de la LAT révisée sur le Nord lausannois ?

Le projet de territoire du SDNL demeure intact et a été repris dans son intégralité dans le PALM 2016, y compris notre Plan Directeur Localisé intercommunal "Lausanne-Vernand – Romanel -sur-Lausanne" (ci-après "PDLi").

1.3 Plan Directeur Localisé intercommunal

En mai 2016, le SDT provoque une réunion du GD lors de laquelle il est demandé de définir, sur la base de la version 2, une version 3 où il doit être tenu compte d'étapes dans le développement du territoire du PDLi, un état intermédiaire à l'horizon temporel de 15 ans et un état final à 25 ans, ceci pour être en conformité avec le PALM et la LAT, notamment en matière de SDA.

Les travaux pour la mise en place du PDLi ont été ralentis en raison du changement de législature et des responsables politiques tant Lausannois que Romanellois.

Une rencontre regroupant le Syndic de Lausanne, M. G. Junod, et les représentants de notre commune, MM. D. Crot, Syndic, et D. Favre, Municipal, ayant eu lieu dans le courant du mois de septembre, a permis de réaffirmer la volonté commune de vouloir avancer dans les travaux du PDLi.

Suite à une séance qui a eu lieu avec le SDT sur les horizons de développement dans le périmètre du PDLi, nous vous présentons, ci-dessous, une synthèse de la prise de position du SDT qui nous est parvenue par courrier le 3 octobre 2016.

PDLi - Développement planifié selon PALM 2016										
Description	Mesures incompressibles			Projets - Horizon 2030			Projets - Horizon 2040			
	Nbre habitants	Nbre emplois	Nbre habitants + emplois	Nbre habitants	Nbre emplois	Nbre habitants + emplois	Nbre habitants	Nbre emplois	Nbre habitants + emplois	
Romanel	Population 2013	3'279	900	4'200						
	Réserves actuelles	116	0	116						
	Le Village	758	40	798						
	Pré Jaquet	431	32	463						
	Le Raffort				550	29	579			
	Les Golliettes				679	35	714			
	Les Corbes				0	577	577			
	Le Brit							1'193	63	1'256
	Le Brit Sud							0	533	533
	L'Orio							314	15	331
	Le Bochet							275	14	289
	La Sauge Ouest							0	1'311	1'311
	la Sauge Est							0	1'705	1'705
Fontany-Cousson A							717	38	755	
Fontany-Cousson B							717	38	755	
Lausanne	Population 2013	100	1'000	1'100						
	Réserves actuelles	***	***							
	Cour Camares	974	86	1'060						
	Vernand-Camares				2'493	549	3'042			
	Les Planchettes A				851	444	1'295			
	Les Planchettes B				652	116	768			
	Bel-Air							915	48	963
Pré de L'Essert							1'102	805	1'907	
PDLi	Total de la période	5'658	2'058	7'737	5'225	1'750	6'975	5'233	4'570	9'805
	Total à court terme	5'658	2'058	7'737						
	Total à l'horizon 2030				10'883	3'808	14'712			
	Total à l'horizon 2040							16'116	8'378	24'517
*** : Chiffres non connus									BT 27.10.16	

2. Forêts et domaines

2.1 *Le feu bactérien et sa prophylaxie*

A nouveau, et comme chaque année, des contrôles sont régulièrement effectués. Aucun cas de contamination n'a été décelé. M. C. Laurent a suivi la formation nécessaire pour procéder à ces contrôles.

2.2 *Les jardins familiaux*

Les activités des jardiniers se poursuivent. Un nouveau Comité a été élu lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu en date du 15 novembre 2016.

2.3 *Forêts*

2.3.1 *Généralités*

L'entretien courant assuré par le Service forestier de la Venoge. Un élagage est entrepris sur les parcelles forestières de la Commune.

La Commune a fait l'acquisition de la parcelle de forêt No 155, se trouvant au chemin du Marais.

2.3.2 Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge

Le Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge comprend les communes suivantes :

Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens - Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxens-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – Saint-Sulpice – Sullens – Villars-Sainte-Croix – Vufflens-la-Ville.

Surfaces forestières gérées :

444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes)

228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)



But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde-forestier qui assume à la fois une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue dans la loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

Dernière législature

Président du comité :	M.	J.-C. Glardon, Municipal de Bussigny
Vice-Président du comité :	M.	Ch. Maeder, Municipal d'Ecublens
Membre du comité :	M.	P. Haemmerli, Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne
Secrétaire du comité :	M.	L. Robert
Président de l'assemblée :	M.	S. Rezso, Municipal de Crissier
Vice-Président de l'assemblée:	M.	D. Favre, Municipal de Romanel-sur-Lausanne
Secrétaire de l'assemblée :	Mme	E. Paley, Mme Emmanuelle Pellet
Caissier-comptable :	M.	M. Gisclon, Boursier de Bussigny
Garde-forestier :	M.	L. Robert

Nouvelle législature 2016-2021

Président du comité :	M.	J.-C. Glardon, Municipal de Bussigny
Vice-Président du comité :	M.	Ch. Maeder, Syndic d'Ecublens
Membre du comité :	M.	P. Haemmerli, Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne
Secrétaire du comité :	M.	L. Robert
Président de l'assemblée :	M.	L. Bovay, Municipal de Crissier
Vice-Président de l'assemblée:	M.	D. Favre, Municipal de Romanel-sur-Lausanne
Secrétaire de l'assemblée :	Mme	E. Pellet
Caissier-comptable :	M.	M. Gisclon, Boursier de Bussigny
Garde-forestier :	M.	L. Robert

Séances de l'assemblée et décisions :

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 16 mars 2016 à Jouxens-Mézery. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget et de l'installation des autorités par la Préfète du district de Lausanne Ouest, a eu lieu le 20 septembre 2016 à Villars-Sainte-Croix.

Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- élaboration des nouveaux contrats du degré d'intégration 3 pour les membres du Groupement,
- remplacement de M. Robert en arrêt maladie (depuis le 16 novembre) et mandat à un garde-forestier indépendant,
- au total, le comité s'est réuni à 8 reprises.

Contrats de gestion

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde-forestier.

La durée des contrats arrivant à son terme en fin 2016, et au regard du bilan de cette expérience, le comité a pu apprécier et mesurer les limites du contrat degré 1, notamment en matière de gestion de projets subventionnés, de vente des bois et de rationalisation des travaux.

Ce constat a conduit le comité à proposer l'adhésion au degré 3 (plus moderne et plus performant) pour les membres qui le désiraient. En définitive 11 communes (Bussigny, Chavannes-près-Renens,

Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice, Sullens, Villars-Sainte-Croix, Vufflens-la-Ville) ont souhaité conclure un nouveau contrat de degré 3 pour la nouvelle période, qui débutera en janvier 2017.

Bois prélevé sur le Groupement forestier

Etant donné l'invasion de la maladie du flétrissement du frêne, une grande partie des peuplements constitués de cette essence, notamment à proximité d'infrastructures, a dû être éliminée pour des raisons de sécurité.

Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son garde-forestier uniquement pour les tâches étatiques et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière propre à chaque groupement.

2.4 Centre sportif du Marais

Entretien courant des surfaces engazonnées par une entreprise spécialisée, sous contrat forfaitaire. La tonte et l'arrosage des gazons sont assurés par notre Service des Travaux. Les haies, la petite forêt et le bâtiment sont régulièrement entretenus par nos services communaux.

2.5 Le Lac des Buyá-tsa

Comme chaque année, la vidange complète du lac a été effectuée. Un entretien systématique des éclairages (suite aux diverses déprédations) et des abords du lac est également réalisé et nos paysagistes entretiennent et améliorent régulièrement les différents massifs et ornements. Les boues qui se trouvaient dans le lac ont été enlevées et évacuées par une entreprise spécialisée. Durant l'hiver, une barrière est installée sur l'ensemble du pourtour du lac, pour des raisons de sécurité.

2.6 Sentiers communaux

Entretien courant des sentiers communaux et remise en état des chemins piétonniers par notre Service des Travaux.

2.7 Terrain des Esserpys

Entretien courant des surfaces et des équipements, ainsi que des arbustes, plantes et massifs qui bordent cette place de jeux. Il faut ajouter à ces travaux courants la remise en état de ces espaces verts et des jeux, ceci en raison de déprédations causées par certaines personnes, ainsi que le ramassage de crottes de chiens, dont les propriétaires oublient qu'il relève de leur responsabilité. Les poubelles pour crottes de chiens "Robidog" ont été changées dans le courant de l'année; les sachets mis à disposition pour les propriétaires de chiens sont par conséquent plus accessibles. Les poubelles qui ont été installées en 2013 sont malheureusement trop souvent ignorées. De nouveaux buts de football ont été installés en remplacement des anciens, devenus trop vétustes.

2.8 Moutons

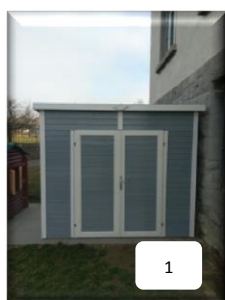
Des moutons ont été installés dans différents parcs de la Commune de Romanel-sur-Lausanne. Des propriétaires ont également profité de ces animaux pour l'entretien de leurs parcelles.



2.9 Divers

Tâches réalisées par le Service des Travaux :

- 1 -pose d'un nouveau cabanon de rangement à la garderie,
- 2 -réfection des bandes arbustives du parking de la maison de Commune,
- 3 -réfection du terrain de basket par l'entreprise Camandona SA.



3. Informatique

Dans le cadre du contrat de location du matériel informatique, le parc de machines et de serveurs a été renouvelé en avril 2013. Notre réseau se compose dès cette date de 2 serveurs, 15 postes de travail et 1 accès Internet. Un serveur prend en charge la gestion des utilisateurs, de la messagerie, du réseau et des sauvegardes; le deuxième serveur est dédié aux applications "métiers". Un service de messagerie, permettant un accès à distance à chaque boîte aux lettres, a été mis en place. La sécurité de notre système informatique a été renforcée par l'installation d'un système de sauvegarde adapté à nos besoins et par la mise en place d'un pare-feu, d'un anti-virus centralisé et d'un filtre anti-spams, centralisé également. Une convention de services a été conclue avec iXion Services SA en date du 12 avril 2013, ceci afin de garantir le bon fonctionnement du parc informatique.

Tous les employés communaux possèdent un profil, ainsi qu'un accès à la messagerie.

Modification(s) intervenue(s) en 2016 :

- Mise en place d'un local serveur au sous-sol de la Maison de Commune pour des raisons de sécurité.

CHAPITRE III

Dicastère de M. Luigi MANCINI dès le 1^{er} juillet 2016

<u>Contenu</u> :	1. Services Industriels	2. Service des Bâtiments	3. Police des Constructions
	4. SDIS	5. Protection civile	6. Sociétés locales
		* * *	
<u>Effectif</u> :	Services Industriels :	1 ouvrier spécialisé	M. B. Cand
		1 manœuvre spécialisé	M. G. Donnet
		1 boursière	Mme A.-S. Caccia
	Bâtiments communaux :	1 ouvrier spécialisé	M. B. Cand
		1 concierge	Mme S. Wittmer
		1 responsable du Complexe scolaire	M. F. Flüeler
		1 concierge	Mme C. Cand
		4 concierges auxiliaires	Mme L. Donnet
			Mme L. Hassler
			Mme M. Dubach
			Mme M. Hornung
	Bureau Technique :	1 ingénieur communal	M. S. Auer
		1 collaboratrice technique	Mme N. Zurich
		1 secrétaire	Mme M. Campiche

1. Services Industriels

1.1 Service électrique

1.1.1 Alimentation en électricité

Le Service de l'Electricité de Lausanne alimente en moyenne tension la Commune par 2 points d'entrée. La configuration de base est faite de manière à ce que le réseau soit séparé en deux, avec la partie industrielle (Marché Migros, Es-Vuaz) alimentée depuis la sous-station Tenalaz (Lausanne), via la sous-station Es-Vuaz, et le reste du village depuis la sous-station Pétause (Lausanne), via la sous-station Boxer.

1.1.2 Infrastructures existantes

Les installations et équipements suivants font partie du patrimoine communal :

Alimentation du réseau

Le réseau communal est alimenté en Moyenne Tension (MT) par 2 sous-stations (Es-Vuaz et Boxer). La configuration actuelle permet de pouvoir alimenter l'ensemble du réseau communal, aussi bien depuis Boxer que depuis Es-Vuaz.

Réseau MT (Moyenne Tension = 11,3 kV - niveau 5)

Il se compose de 11 sous-stations transformatrices de 11'500 V en 400/230 V, réparties sur le territoire communal et reliées en bouclage.

Réseau BT (Basse Tension = 400/230 V - niveau 7)

Il se compose de 18 cabines de distribution et du réseau de distribution des cabines BT jusqu'au abonnés; ce réseau est également construit en bouclage, sauf pour les abonnés du chemin du Marais.

Réseau EP (Eclairage Public)

Est construit parallèlement au réseau BT; il comprend actuellement 422 luminaires, dont 24 bornes lumineuses et 398 mâts de 3 à 12 m. de haut.

Installations de comptage

Ces équipements (compteurs, horloges et télécommandes), installés chez les abonnés, sont propriété des SIR et servent au relevé de la consommation d'énergie (actuellement environ 1'654 abonnés).

Conduites

36 km. de conduites souterraines jusqu'à 1'000 volts;
9 km. de conduites souterraines de plus de 1'000 volts.

1.1.3 Travaux spécifiques

Pannes

Quatorze coupures se sont produites sur notre réseau BT et MT.

En voici le détail :

- 07.02.16 Rupture de fusible
Durée 270 min. 41 abonnés concernés
- 12.03.16 Rupture de fusibles
Durée 345 min. 41 abonnés concernés
- 11.04.16 Coupure planifiée – Remplacement de la cabine MT – BT de Cousson
Durée 120 min. 16 abonnés concernés
- 18.04.16 Coupure planifiée – Remplacement de la cabine MT – BT En Premey
Durée 60 min. 70 abonnés concernés
- 18.04.16 Coupure planifiée – Remplacement de la cabine MT – BT En Premey
Durée 180 min. 70 abonnés concernés
- 20.04.16 Coupure planifiée – Remplacement de la cabine MT – BT En Premey
Durée 60 min. 70 abonnés concernés
- 25.04.16 Coupure planifiée – Remplacement de la cabine MT – BT des Fayards
Durée 45 min. 214 abonnés concernés
- 26.04.16 Erreur humaine – Remplacement de la cabine MT – BT des Fayards
Durée 56 min. 1'626 abonnés concernés
- 26.04.16 Erreur humaine – Remplacement de la cabine MT – BT des Fayards
Durée 126 min. 214 abonnés concernés
- 29.07.16 Cause fonctionnelle – Rupture de fusible
Durée 390 min. 52 abonnés concernés

- 19.08.16 Coupure planifiée – Remise en état du câble au chemin du Village
Durée 300 min. 8 abonnés concernés
- 19.08.16 Coupure planifiée – Remise en état du câble au chemin du Village
Durée 330 min. 28 abonnés concernés
- 19.08.16 Coupure planifiée – Remise en état du câble au chemin du Village
Durée 360 min. 11 abonnés concernés
- 19.08.16 Coupure planifiée – Remise en état du câble au chemin du Village
Durée 420 min. 5 abonnés concernés

1.1.4 Travaux d'entretien

Pour l'essentiel, les travaux d'entretien sont réalisés par notre personnel, selon un programme préétabli. Les entretiens nécessitant l'intervention de machines (par ex. nacelles) ou d'outillage spécifique (par ex. dispositifs de mesure), sont confiés à des entreprises privées :

- Eclairage Public, confié par la Municipalité à l'entreprise Duvoisin-Groux SA en 2013;
- Eclairage Public entretenu par un mandataire privé pour les luminaires élevés et placés sur les routes à grand trafic;
- Nettoyage des sous-stations transformatrices et des cabines basse tension;
- Contrôle par pointage des installations exécutées sur le territoire communal;
- Gestion des pannes par les SIL ou par nos soins.

Pour rappel, le câble principal basse tension du chemin de la Covatannaz n'a pas été remplacé. Il sera fait en même temps que le réseau d'eau. Ces travaux ont fait l'objet d'un Préavis municipal No 37/2009 intitulé "Changement du câble électrique basse tension du chemin de la Covatannaz", qui a été accepté par le Conseil communal.

Le comptage de l'Eclairage Public a été terminé en avril 2016.

1.1.5 Travaux administratifs :

- relevé des compteurs : par les SIR ;
- établissement des factures : par ReCom ;
- contentieux : par ReCom et par les SIR ;
- traitement des avis d'installation : par ReCom ;
- suivi des mutations : par ReCom et par les SIR ;
- coordination du service de piquet : par les SIR ;
- analyses en vue du remplacement des disjoncteurs de moyenne tension : par Betelec.

1.1.6 Etudes en cours

Ordonnance sur le Rayonnement Non-Ionisant (ORNI)

L'actualisation des offres pour la mise en conformité des sous-stations (Boxer et Covatannaz) n'a pas été faite; le départ annoncé de l'entreprise Boxer ne rendent plus nécessaires ces travaux.

Zone Dessous-la-Vaux

Cette zone est pour le moment en attente de finalisation, en fonction du projet définitif de son aménagement. Un projet sera établi en temps voulu.

Moyenne Tension

Le Préavis municipal No 47/2014 intitulé "Remplacement des sous-stations électriques En Cousson, En Premey et les Fayards", a été validé par le Conseil communal en décembre 2014.

Les travaux ont été réalisés en avril 2016.

Photo : Sous-station en Premey (partie BT)



Basse Tension

Quelques travaux d'entretien ont été exécutés sur différentes cabines.

Valeur du réseau

Les documents nécessaires pour le calcul de la valeur du réseau ont été transmis à un bureau spécialisé. Ce travail dispendieux doit s'effectuer désormais annuellement pour le calcul du timbre du réseau de distribution.

Tarification

Le prix du kW/h. est composé de quatre parties distinctes : l'Energie électrique, l'acheminement régional, le réseau de transport national et service système et, pour terminer, les prestations dues aux collectivités publiques.

Les tarifs peuvent être consultés sur le site www.romanel-sur-lausanne.ch (Services Industriels – Electricité – Règlements et tarifs).

Facturation et contentieux

Mandat a été donné à la société ReCom d'effectuer la facturation, le contentieux et le suivi des clients. Diverses adaptations ont été réalisées par la Bourse communale et ReCom pour optimiser le traitement des informations.

Plusieurs abonnés ont fait l'objet de coupures de courant, mais tous se sont acquittés des factures non-payées.

1.1.7 Contrôle des installations électriques intérieures

L'Ordonnance sur les Installations à Basse Tension (OIBT) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2002; les propriétaires sont astreints à faire contrôler, à leurs frais, leurs installations électriques :

- tous les 20 ans, pour les villas et immeubles : contrôles périodiques;
- lors de changement de propriétaire, lors de la vente, si le dernier contrôle périodique effectué date de plus de 5 ans.

Pour la Commune, qui ne doit plus assumer les frais des contrôles périodiques, la tâche consiste à :

- gérer les avis d'installation;
- exploiter le registre informatique du contrôle, qui comprend tout l'historique des installations considérées;
- aviser dans les délais les propriétaires qui doivent faire contrôler leurs installations;
- suivre la procédure de rappels et, au besoin, transmettre les dossiers difficiles à l'IFICF;
- vérifier et archiver les rapports de sécurité obtenus des propriétaires ou de leurs mandataires.

La saisie des avis d'installation et des rapports de sécurité est assurée par l'Administration communale.

Ces prestations ont été confiées en 2013 à Romande Energie, avec un contrat d'une année, renouvelable d'année en année.

1.1.8 Inspection des installations à courant fort

Aucun contrôle n'a été effectué en 2016.

1.1.9 Bureau mandataire

Jusqu'à nouvel avis, le Bureau Betelec SA à Villars-Ste-Croix est notre mandataire. Il a été décidé de ne lui donner que des mandats ponctuels, pour des projets spécifiques. Une convention a été signée avec les Services Industriels de Lausanne pour la maintenance et l'entretien du réseau MT.

En 2016, un appel d'offres intitulé "Exploitation sûre et efficace du réseau de distribution des Services Industriels de la Commune de Romanel-sur-Lausanne" a été effectué, ceci dans le but de pouvoir désigner notre mandataire officiel.

Les mandats suivants ont été confiés :

- mise à jour des plans et schémas de moyenne tension, basse tension et éclairage public;
- validation des projets RPC, nouveaux branchements, gestion des infrastructures réseau;
- construction du réseau électrique;
- exploitation du réseau électrique;
- gestion du patrimoine.

Les prestations de réalisation ont été exécutées par nos services ou par des ressources externes.

Suite à l'étude effectuée pour la mise en conformité de l'EP en septembre 2015, les différents mandats concernant ce dossier ont été confiés aux entreprises suivantes :

- Betelec SA à Villars-Sainte-Croix pour la direction du projet;
- Duvoisin-Groux SA à Bussigny pour la pose du matériel;
- Zumtobel Lumière SA à Romanel-sur-Lausanne et Schréder Swiss SA à Carouge pour la fourniture du matériel.

Contrôle des installations

Suivi des installations périodiques afin d'être à jour pour l'application des contrôles, selon la nouvelle ordonnance (ESTI).

Traitement des avis d'installations et d'achèvement

Définition des tâches et responsabilités de "l'exploitant" du réseau (SER), selon la nouvelle ordonnance, et proposition de la saisie des données nécessaires (nouvelle ordonnance = contrôle à charge des propriétaires selon lettre circulaire du SEL de septembre 2003) appliquées dans la Commune depuis le 1^{er} janvier 2004.

Inventaire des installations

Mandat confié à Romande Energie, qui va établir un plan directeur.

Cadastre et saisie informatique des données

Relevé et mise à jour des plans du cadastre selon les travaux exécutés (introductions, extension du réseau, nouveaux équipements, etc.).

Suivi des demandes lors de fouilles par d'autres services.

Mandat confié à Betelec SA dès le 1^{er} janvier 2013.

Cadastre informatisé

Un mandat a été attribué au Bureau Olivier Peitrequin SA à Nyon pour établir le choix du SIT.

1.1.10 Service de piquet

Le service de piquet est garanti par deux entreprises, ceci en vertu de la convention pour travaux sur le réseau électrique passée avec les entreprises Pidoux & Fuino SA et Romelec Sàrl.

Il a été constaté que seul Romelec Sàrl intervient. Dès lors et au vu du manque d'intervention, l'entreprise Pidoux & Fuino SA a résilié sa convention pour le 30 avril 2016.

Par contre, les SIL interviennent pour les pannes MT.

1.1.11 Conventions

Pour travaux sur le réseau électrique : les entreprises Romelec Sàrl et Pidoux & Fuino SA. L'entreprise Pidoux & Fuino SA a résilié sa convention pour le 30 avril 2016.

Pour les travaux de génie civil : l'entreprise Walo Bertschinger.

1.1.12 Associations et regroupements

Multidis

Pour rappel, les distributeurs romands multfluides (eau, électricité, gaz, chaleur à distance, télé-réseau, télécoms, etc.) ont fondé en 2003 une association ayant pour buts :

- de soutenir ses membres auprès de leurs clients respectifs;
- de renforcer les positions de ses membres auprès des autorités, associations ou groupes d'intérêts;
- d'entretenir et développer des relations professionnelles étroites entre ses membres;
- de piloter des projets correspondants à sa mission.

Sont membres de l'association : Services Industriels de Lausanne, Services Industriels de Genève, Service Intercommunal de l'Electricité SA, Services Industriels de Belmont, Services Industriels de Lutry, Services Industriels de Neuchâtel, Services Industriels de La Chaux-de-Fonds et du Locle, Gruyère Energie SA, Services Industriels de Morat, Enerdis, Services Industriels de Pully, Services Industriels de Romanel-sur-Lausanne.

Les distributeurs multfluides romands partagent les mêmes valeurs, fondées essentiellement sur un service public de qualité et sur la proximité avec leur clientèle, qu'elles entendent développer.

Synergis

Regroupe les revendeurs des Services électriques de la Ville de Lausanne.

Association des Entreprises électriques Suisses

Les SIR n'en font plus partie.

Conférence des partenaires ReCom

Le Syndic de Belmont, G. Muheim, en assure la présidence.

1.1.13 Tarifs

Selon les calculs réalisés en 2015, les tarifs électriques 2016 ont subi une légère baisse pour les ménages et petits consommateurs, ainsi que pour les entreprises et gros consommateurs.

Deux taxes sont facturées aux abonnés, soit une taxe sur l'Eclairage Public, l'autre concernant la participation aux énergies renouvelables.

1.1.14 Libéralisation du marché de l'électricité

Loi sur l'Approvisionnement en Electricité (LApEI)

L'ouverture du Marché de l'énergie électrique est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009. En novembre 2009, le Conseil fédéral a mandaté le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC), afin d'élaborer un projet de révision de la Loi sur l'approvisionnement en électricité. Les procédures de mise en consultation ont eu lieu durant l'été 2012. La Loi révisée est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

2^e étape de l'ouverture du marché.

Le Conseil fédéral doit décider le maintien ou non de l'ouverture du marché de l'électricité à l'ensemble de la population. Cette décision dépendra des négociations avec l'Union Européenne et du référendum facultatif, qui aura certainement lieu dans l'intervalle.

Le Service de l'électricité de Romanel-sur-Lausanne reste maître de son réseau de distribution. Il en assure l'entretien et le développement. Les aspects facturation et gestion des clients ont été transférés à la société ReCom.

1.2 Télé réseau

1.2.1 Travaux administratifs

Le traitement des mutations et de la facturation du coût de l'énergie est effectué par la Société UPC Cablecom.

1.2.2 Convention

Le télé réseau de Romanel-sur-Lausanne est exploité depuis le 1^{er} janvier 2001 par la Société UPC Cablecom, sous l'appellation de Téléromanel. En vertu de la réglementation en vigueur dans ce domaine des télécommunications, l'Exécutif de Romanel-sur-Lausanne n'a plus accès aux comptes, ni ne peut avoir une quelconque influence sur la politique des prix d'abonnement.

1.3 Service des eaux

Suite à l'acceptation par le Conseil communal, lors de sa séance du 25 juin 2015, du Préavis municipal No 57/2015 intitulé "Concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la Commune de Romanel-sur-Lausanne", la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne a cédé, en date du 1^{er} décembre 2015, la concession de distribution d'eau au Service de l'eau à Lausanne.



2. Service des bâtiments

2.1 *Liste des bâtiments communaux*

Bâtiment	Situation	Année construction
Four Banal	Chemin du Village 9	(transformé en 1988)
Ludothèque et Bibliothèque	Chemin du Village 9	(rénové en 2007-2008)
Auberge communale de la Charrue	Route d'Echallens 1	1850 (transform.- rénov. 1998)
La Petite Charrue	Route d'Echallens 1b	(rénové en 2002)
Temple	Chemin du Village 16	1866 (rénové en 2015-2016)
Collège du Rosset	Chemin des Tilleuls 8	1927 (rénové en 2003-2004)
Ensemble scolaire de Prazqueron	Chemin de la Côte	1968
Salle polyvalente et salle de gymnastique	Chemin de la Judée	1978 (rénovés en 2012)
Collège des Esserpys et salle de rythmique	Chemin du Taulard 22	1977-1995
La Villageoise	Chemin du Village 14	1982
Le Raffort	Chemin de l'Orio 29	1982
Centre sportif du Marais	Chemin des Epinettes	1985
Maison de Commune	Chemin du Village 24	1987
Fontaine couverte	Chemin du Village 33-35	1822
La Laiterie	Chemin du Village 2	1890
Maison (ex Fleury)	Chemin de la Source 4	1953

- a) **Four banal** (Bibliothèque "Papyrus" & Ludothèque "Le Sac à Malices")
Entretien courant.
- b) **Auberge communale de La Charrue**
Entretien courant.
- c) **Temple**
Rénovation selon Préavis municipaux Nos 55/2015 et 66/2015 intitulés "Demande de crédit pour la rénovation du Temple" et "Rénovation du Temple – crédit complémentaire".
- d) **Collège du Rosset**
Entretien courant du bâtiment.
- e) **Complexe de Prazqueron**
Entretien courant du bâtiment.
- f) **Collège des Esserpys**
Entretien courant du bâtiment.

- g) **La « Villageoise »**
Entretien courant du bâtiment.
- h) **Le Raffort** Service du feu et déchetterie
Entretien courant du bâtiment.
- i) **Centre sportif du Marais**
Entretien courant du bâtiment.
Un contrôle quotidien des installations techniques est fait, été comme hiver.
Pour l'instant, le Centre sportif du Marais donne pleinement satisfaction à ses utilisateurs.
- j) **Maison de Commune**
Entretien courant du bâtiment.
- k) **Fontaine couverte**
RAS
- l) **La laiterie**
Entretien courant du bâtiment.

Les travaux relatifs aux Préavis municipaux Nos 63/2015 et 64/2015 intitulés "Central téléphonique - Demande de crédit pour la mise en réseau des différents services de la Commune de Romanel-sur-Lausanne" et "Demande de crédit pour le remplacement et la révision des chauffages des bâtiments communaux", acceptés par le Conseil communal lors de sa séance du 19 novembre 2015, ont débutés dans le courant de l'année.

3. Police des constructions

3.1 Dénonciations à la Préfecture

Un cas a dû être signalé deux fois à la Préfecture du District de Lausanne pour insoumission à une décision de l'Autorité.

3.2 Permis de construire délivrés en 2016

12 permis de construire ont été délivrés :

- Ch. de Sous-Mont 3 Réfection et transformation de la ferme ECA No 177 située sur la Parcelle No 3 pour la création de 5 appartements. Réalisation d'un couvert et d'une surface de stationnement sur la Parcelle No 2
- Ch. de l'Orio 28 Adjonction d'une villa mitoyenne avec couvert à voitures
- Ch. des Mésanges 4 Installation d'un monte-voitures dans le bâtiment existant
- Ch. des Fayards 7 Mise en conformité du système détection incendie selon AEAI 2015
- Ch. du Petit-Bois 9 Rénovation extérieure complète et réaménagement du rez-de-chaussée
- Ch. des Terreaux Réaménagement du cimetière et aménagement d'un nouveau chemin piétonnier
- Ch. de Bauloz 4 Construction d'un cabanon de jardin (régularisation)
- Ch. des Mésanges 4 Changement d'affectation du bâtiment, division des espaces intérieurs
- Ch. des Terreaux 6 Création d'un appartement au 1^{er} étage (régularisation)
- Ch. de la Côte 9 Transformation d'une piscine non chauffée en piscine chauffée
- Ch. des Mésanges 1 Création d'un show-room intérieur et de sanitaires – création d'ouvertures en façade Sud
- Rte d'Echallens 34 Création d'une zone de stockage clôturée

3.3 Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2016

5 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés :

- Ch. du Stand Réaménagement provisoire de la déchetterie communale
- Rte de Lausanne 17 Aménagement d'une terrasse non couverte
- Ch. du Taulard 5A à 9B Démolition des bâtiments Nos 191 et 289 et construction de 3 bâtiments individuels de deux logements avec 12 places de parc
- Ch. du Taulard 5A à 9B Modification des fenêtres, ajout de cabanes de jardins, couverts à voitures et pergolas
- Rte d'Echallens 34 Travaux de terrassement et de démolition de la butte existante

3.4 Dispenses d'enquête publique, selon art. 111 LATC

8 dispenses d'enquête publique ont été délivrées en 2016 :

- Ch. de la Source 11 Création d'un poulailler sans fondation dans la zone de verdure
- Ch. des Terreaux 3 Rénovation de la cuisine et de la salle de bain au rez-de-chaussée
- Ch. de Rebaterel 5 Rénovation des façades
- Ch. de la Côte 9 des Création d'une terrasse de 20 m² et travaux de peinture façades
- Le Solitaire Démolition du bâtiment B8
- Ch. du Taulard Pose d'un portail à deux vantaux
- Ch. de Bauloz 2 et ch. du Petit-Bois 4 Rénovation du mur de soutènement
- Ch. de l'Orio 6 et ch. de Cousson 3 Déplacement de la palissade grillagée

3.5 Commission Technique et de Salubrité (C.T.S)

Composition :

Mme Ch. Canu, Municipale, Présidente, ou M. S. Auer, Ingénieur communal, jusqu'au 30 juin 2016

M. Luigi Mancini, Municipal, Président, dès le 1^{er} juillet 2016

Mme N. Zurich, Collaboratrice technique et remplaçante du Président dès le 1^{er} juillet 2016

M. O. Lyon, Architecte-conseil (selon les cas)

M. P. Porqueddu, Ingénieur (selon les cas)

M. D. Rouge, ramoneur (selon les cas)

M. le Dr. B. Giorgis (selon les cas)

M. L. Marti, commandant du feu (selon les cas)

En 2016, la C.T.S. a tenu une séance et effectué de nombreuses visites, impliquant l'un ou l'autre de ses membres, au cours desquelles elle a procédé au contrôle des constructions en vue de l'octroi des permis d'habiter ou d'utiliser.

3.6 Sécurité des chantiers

Le mandat de surveillance des chantiers est attribué au Bureau Vaud Chantiers, M. S. Veillard, qui présente toutes les compétences pour réaliser ces prestations.

Ces contrôles sont réalisés sur la base du Règlement cantonal de Prévention des Accidents dus aux chantiers (RPAC2003), qui fixe le cadre réglementaire, en application de l'art. 90 de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (LATC).

D'une manière générale, le préposé communal intervient directement auprès des entreprises pour faire effectuer les mises en conformité.

- Des rapports de contrôles sont établis à l'attention de l'Autorité et, selon nécessité, copie est transmise à la SUVA ou à d'autres entreprises, si elles sont concernées. Si les constats effectués sur un chantier et les mesures prescrites impliquent une décision municipale ou une intervention d'autres services, des contacts directs, des messages mails ou autres dispositions sont prises.

3.7 Bureau Technique

L'effectif du Bureau technique représente l'équivalent de 1.70 postes de travail environ et la répartition des occupations est représentée dans le tableau ci-dessous.

Description	Romanel-sur-Lausanne	Jouxens-Mézery
Secrétaire	32.5 %	---
Collaboratrice technique	37.5 %	25 %
Ingénieur communal, y compris externes	100 %	---
Total	170 %	25 %

L'organisation du temps de travail mis en place permet de respecter les conditions de l'accord passé avec Jouxens-Mézery, tout en offrant une disponibilité quotidienne et régulière pour la population. Le cahier des charges est vaste et comprend notamment la police des constructions, l'urbanisme et les infrastructures routières et souterraines. D'autres missions viennent se greffer, telles que l'infrastructure informatique, délégué du BPA (Bureau de Prévention des Accidents) et expert communal en protection incendie. L'année 2016 a été marquée par une forte implication dans les projets liés au développement de la Commune.

4. Service de Défense Incendie et de Secours – SDIS La Mère

Rapport du Major A. Blanc, Commandant du SDIS.

4.1 Ressources humaines

Effectifs au 01.01.2016 :

Etat-Major :

Commandant :	Maj. Alain Blanc
Quartier-maître :	Plt. Nicolas Petit
Chef du site du Mont :	Cap. Christophe Corbaz
Chef du site de Cheseaux :	Cap. Luis Mendez
Chef du site de Romanel :	Cap. Lionel Marti
Responsable de l'instruction :	Plt. Gaël Berthoud
Responsable ARI :	Plt. Christophe Rauschert
Responsable matériel :	Plt. Thierry Chapuis



Site opérationnel du Mont-sur-Lausanne

Officiers :	8
Sous-officier supérieur :	0
Sous-officiers :	8
Appointé :	1
Sapeurs :	21
Recrues :	7
Au total :	46

Site opérationnel de Cheseaux-sur-Lausanne

Officiers :	7
Sous-officier supérieur :	1
Sous-officiers :	4
Appointés :	4
Sapeurs :	19
Recrues :	9
Au total :	44

Site opérationnel de Romanel-sur-Lausanne

Officier :	4
Sous-officiers supérieurs :	3
Sous-officiers :	4
Appointés :	2
Sapeurs :	22
Recrues :	7
Au total :	42

Le SDIS est complété par une section de JSP comprenant 22 jeunes de 8 à 18 ans, entourés de moniteurs provenant des 3 sites:

Durant l'année, le SDIS a enregistré dans son effectif 24 arrivées et 23 départs. Les départs sont pour la plupart dus à des déménagements, ou à des raisons professionnelles.

4.2 Formation

Comme chaque année, afin de poursuivre leur formation et de parfaire leurs connaissances, plusieurs sapeurs sont allés suivre divers cours cantonaux. En 2016, 184 jours de cours ont été suivis au centre de formation de la Grangette à Lausanne ou au centre de formation de la Rama, ce qui représente 1'472 heures de cours.

4.3 Activités de l'année 2016 - Activités programmées

Recrutement	1
Planification intercommunale recrues	1
Séances de la Commission du feu	4
Séances d'Etat-Major	8
Séances d'Etat-Major de site	2
Exercices officiers	4
Exercices sof	2
Exercices Détachement d'Appui (DAP)	6
Exercices Détachement 1 ^{er} Secours (DPS)	16
Exercices porteurs ARI 1	10
Exercices porteurs ARI 2	10
Exercices porteurs ARI 3	6
Exercices JSP	10
Séances EM JSP	6
Cours de cadre JSP	3

Comme tous les 5 ans la revue destinée aux autorités et à la population a eu lieu le samedi 5 novembre.

Les JSP ont suivi une formation sur les mêmes thèmes que le SDIS et ont participé au championnat Suisse des JSP avec une 3^e place (sur 28).

4.4 Nominations

Plt	Gygax Frédéric au grade de Quartier-Maître
Adj.	Bouaraphanh Clément
Sgtm.	Penza Andrea
Sgtm.	Trinh Thang
Sgtm.	Thuillard Jérôme
Sgt	Lehmann André
Sgt	Vauthy Yanick
Cpl	Amaudruz Olivier
Cpl	Aubort Loïc
Cpl	Dias Filipe
Cpl	Jaouada Tarek
Cpl	Pittier Raphaël
Cpl	Stäger Julien
App.	Pavesi Frédéric
App.	Ramadan Ali
App.	Jaffrain Joël
App.	Hagen Christophe
App.	Bornand André
App.	Kern Virgil
App.	Ponce Kevin
App.	Pointet Romain

Notre Quartier-maître Nicolas Petit a décidé, pour des raisons d'emploi du temps, de quitter le SDIS pour le 31 décembre 2016.

C'est le Premier-lieutenant Frédéric Gygax qui sera le nouveau Quartier-maître.

4.5 Service de garde

Fête nationale du 1 ^{er} août	3 sites
Passeport vacances	3 sites

4.6 Représentations

Notre SDIS a été régulièrement représenté aux assemblées de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers, au Groupement des Jeunes Sapeurs-pompiers et au rapport du SPSL.

4.7 Interventions

Durant l'année 2016, nous sommes intervenus à 114 reprises, contre 116 en 2015.

Ces 114 interventions ont mobilisé notre personnel pendant 2'074 heures.

Elles se répartissent comme suit :

Feux	26
Alarmes automatiques	37
Inondations	30
Sauvetages	7
Assistance sanitaire	1
Officier de service	1
Renfort éléments naturels	0
Divers	12

4.8 Commission du feu

La Commission du feu c'est réunie à quatre reprises, pour le rapport annuel du SDIS et le budget 2017.

5. Protection civile

Suite à la nouvelle réorganisation territoriale, le rapport complet des activités 2016 de la Protection civile Région Lausanne-District est à disposition auprès du Greffe municipal pour les personnes intéressées.

6. Sociétés locales

6.1 Groupement des Société Locales

Pour l'année 2016, le comité est composé de :

- M. M. Baeriswyl, Président
- Mme M. Fischer, Caissière
- Mme M. Rubattel, Secrétaire.







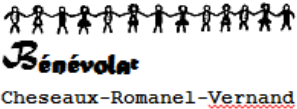
















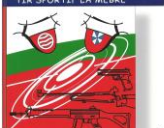
Votre Exécutif remercie les Sociétés locales du GSL pour l'organisation de plusieurs manifestations importantes et, surtout, d'y associer la Municipalité.

Le comité du GSL, et plus particulièrement les Sociétés, ont organisé les manifestations suivantes :

09.01	Soirée théâtre de la Société de Jeunesse
16 et 17.01	Loto fribourgeois par la Source enChantée et la Société de Jeunesse
07.02	Loto fribourgeois par la Société de gymnastique
11 et 12.03	Soirées de la Société de Gymnastique
30.04	Concert annuel de la Source enChantée
11, 17 et 18.06	Fête du Lac organisée par l'Amicale des Pèdzes
17.06	Course A Travers Romanel
01.08	Fête du 1 ^{er} Août par la Source enChantée
06 et 07.09	Vestiaire (troc)
14.10	Tournoi de sport par la Société de Jeunesse
04.11	Soirée de la Source enChantée
06.11	Loto fribourgeois par le Tir Sportif La Mèbre
11.11	Match aux cartes de l'Amicale des Pompiers
02, 03 et 04.12	Marché de Noël
05.12.	Noël du GSL
09.12	Match aux cartes de l'Abbaye des Villageois

Au 31 décembre 2016, 26 Sociétés Locales font partie du GSL, à savoir :

<p>Abbaye des Villageois</p>	
<p>Amicale des Pèdzes</p>	
<p>Amicale des Pompiers</p>	
<p>Association Sauvegardons Romanel-sur-Lausanne</p>	
<p>Association Romanel Logis</p>	
<p>A Travers Romanel</p>	
<p>Bénévolat</p>	
<p>Bibliothèque Le Papyrus</p>	
<p>Club de Cerf-volant "A Ciel Ouvert"</p>	
<p>Communauté Catholique</p>	<p>Communauté Catholique de Cheseaux-Romanel-Sullens Bournens-Boussens 1032 Romanel</p>
<p>Entente Indépendante</p>	
<p>Fanfare Vétérans Vaudois</p>	

Football Club	
Hérauts des Lames	(pas de logo)
La Source enChantée	
Ludothèque	
Paroisse protestante	
PLR RJC Les Libéraux-Radicaux	
Pétanque L'As de Cœur	
Rancho Folclórico de Romanel	
Romanel Basket	
Société de gymnastique	
Société de jeunesse	
Tir Sportif la Mèbre	

Tennis de table	
Volley détente "Les Tigres"	

Le Municipal en charge des Sociétés Locales a participé, selon ses possibilités, aux manifestations organisées, ainsi qu'aux différentes assemblées générales des diverses sociétés.

6.2 *Journal Romanel info*

Le Journal Romanel info est placé sous la responsabilité de la Municipalité et chaque Société peut y insérer une annonce ou un article. La réalisation de ce journal est effectuée par Mme L. Donnet, avec la collaboration de Mme N. Pralong, et est édité par l'Atelier Grand SA au Mont-sur-Lausanne.

Ce journal est apprécié par les habitants du village.

Jusqu'à nouvel avis, et suite à diverses remarques, il a été décidé de maintenir la version actuelle du journal.

Le 100^e numéro du Romanel info est paru au mois d'août 2016.

Romanel Info année 2016

					
Février	Avril	Juin	Août	Octobre	Décembre

CHAPITRE IV

Dicastère de M. Blaise JAUNIN dès le 1^{er} juillet 2016

Contenu :	1. Service des Travaux	2. Assainissement	3. Police
	4. Contrôle des Habitants	5. Cultes	
		* * *	
Effectif :	Service des Travaux :	1 chef d'équipe	M. C. Botré
		3 ouvriers qualifiés	M. D. Bernaschina, sous-chef
			M. A. De Oliveira
		1 apprenti agent d'exploitation	M. A. M. Pinheiro Rangel
		1 manoeuvre spécialisé	M. B. Morand dès le 18.07
	Police	1 Assistant de Sécurité Publique	M. G. Donnet
	Contrôle des habitants		M. J.-M. Cornu
		1 préposée	Mme M. Cuche
		1 remplaçante	Mme D. Pittet

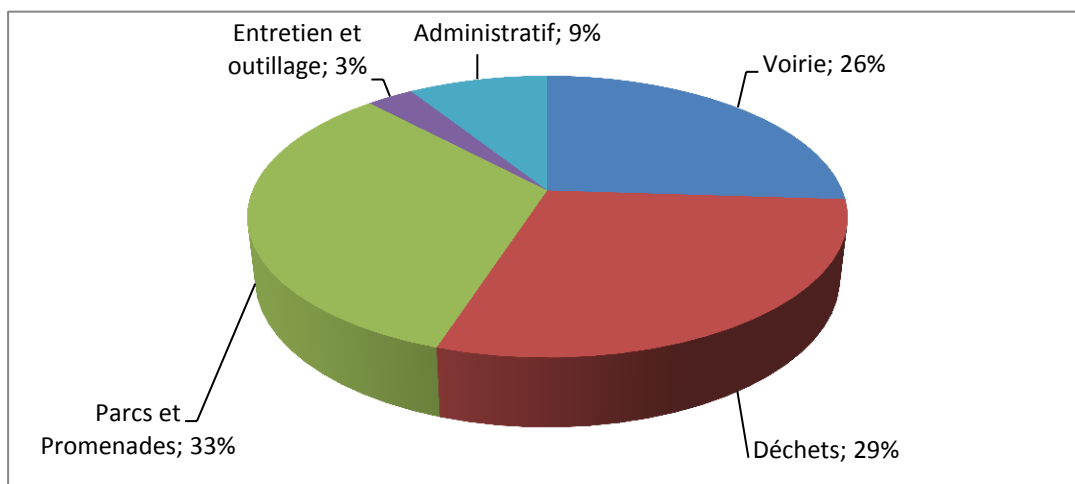
1. Service des Travaux (anciennement Voirie)

1.1 *Travaux et routes*

1.1.1 **Emploi du temps**

Tâches effectuées par le personnel du Service des Travaux au 31 décembre 2016 :

Voirie	26 %
Déchets	29 %
Parcs et Promenades	33 %
Entretien et outillage	3 %
Administratif	9 %



Durant cette période, la Commune a eu recours à du personnel auxiliaire pour compenser l'absence de personnes en arrêt maladie ou accident.

1.1.2 Entretien des routes

Durant l'année écoulée, le Service des Travaux a procédé ponctuellement à l'entretien courant de notre réseau routier communal. Réparation de nids de poules aux chemins de la Sauge, des Biolles et de la Source.

1.1.3 Service de neige

14 interventions (21 en 2015) en 2016 ont nécessité l'épandage de 29 tonnes de sel (38 tonnes en 2015).

Depuis 2015, la Commune de Romanel-sur-Lausanne a intégré un groupement intercommunal de déneigement qui regroupe Lausanne, Belmont, Cheseaux-sur-Lausanne, Epalinges, le Mont-sur-Lausanne, Renens, Prilly, Crissier, Bussigny, Chavannes, Ecublens, St-Sulpice, Pully et Lutry, ainsi que les TL. Cette synergie a pour but de bénéficier d'un groupement d'entraide en cas de problèmes mécaniques, logistiques ou autres. Elle permet aussi de partager les expériences des différentes Communes et services.

1.1.4 Parc véhicules

Entretien courant du parc de véhicules.
Expertise de la remorque de marque Zbinden.

1.1.5 Cimetière

Lors de sa séance du 19 mai 2016, le Conseil communal a accepté le préavis municipal No 74/2016 intitulé "Crédit d'ouvrage pour l'extension du cimetière et l'aménagement d'un cheminement piétonnier". Ces travaux seront effectués dans le courant de l'année 2017.

1.2 Ordures ménagères et déchets divers

1.2.1 Rapport de gestion de Valorsa

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon, en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher, pour un bassin de population de plus de 195'000 habitants. Ces 101 communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à 36.03 % de l'usine Tridel SA.

A la suite des réflexions cantonales sur le rôle des périmètres (2015), Valorsa a organisé des tables rondes régionales. Ces rencontres avaient pour but de redéfinir les besoins des Communes-actionnaires en termes de conseil ou de gestion des filières, ainsi que le mode de financement du travail du périmètre. Rediscuté et repensé, le rapport entre le périmètre et ses actionnaires a donc pu être stabilisé.

Pour le périmètre, comme pour les Communes, 2016 est une année de transition. Plus d'un tiers des Municipaux en charge du dicastère des déchets ont changé. Entre contacts, formation et information, un nouveau lien entre le périmètre et ses actionnaires a dû être tissé. Une énergie nouvelle est apparue qui permet de planifier de nouveaux projets. Mais les anciens restent, les tonnes doivent être gérées, des filières doivent être stabilisées pour que les bennes de déchets produites dans les déchetteries communales trouvent toujours un exutoire à un prix correct.

Pour Tridel, Valorsa a stocké 1'500 tonnes de déchets incinérables. Emballés durant la fermeture de l'usine d'incinération pour la révision annuelle, les balles ont été brûlées en hiver, soit 6 mois plus tard, afin de garantir rentabilité et énergie verte.

Par contre, nos exutoires pour les boues d'épuration ont subi les affres des aléas techniques; pannes et arrêts se sont succédés tout au long de l'année, obligeant le secrétariat de Valorsa et les Step à des exercices de souplesse, d'autant plus que Tridel n'a pas été en mesure de prendre des tonnages de boues. Nous espérons que cette situation extraordinaire ne se répétera pas.

Au niveau de la gestion générale des déchets, et afin de faciliter la vie des citoyens de nos Communes, le Concept régional de taxe au sac s'est approché du périmètre Nord, STRID SA. Un long travail de diplomatie tout au long de l'année a permis de fusionner 2 sacs vaudois en un seul. Si le titre et la couleur resteront « Trier c'est... valoriser », son prix diminuera légèrement pour le sac de 35l. Il sera dorénavant de Fr. 1.95/pièce.

La surveillance des taux de fraude a été adaptée. Vu que les résultats sont très satisfaisants, Valorsa ne fait plus qu'un contrôle annuel sur 25 % des Communes. Les résultats des autopsies des poubelles confirment l'effort de tri généralisé des citoyens.

Quant à la gestion des déchets plastiques, ce thème a été constant tout au long de l'année. Si des filières s'ouvrent pour les flaconnages (PE et PP), ces déchets ne représentent qu'environ 4kg./personne/année. La mise en place de collecte correspond à l'état de la technique, mais son coût doit être reporté sur la taxe forfaitaire, notion que toutes les instances publiques en charge des déchets peinent à expliquer aux citoyens.

En 2016, Valorsa SA a donc mis son savoir-faire technique et scientifique à la disposition de ses Communes-actionnaires. Toutes les tonnes de déchets qui ont transité à Penthaz ont été recyclées au mieux des marchés et de la technique, afin de garantir un écoulement régulier. Et parallèlement, un effort particulier a été mis au service des Communes pour leur transmettre un savoir important pour la gestion de ce dicastère.

1.2.2 Statistiques de Valorsa SA

Déchets collectés en 2016 et 2015

Ordures ménagères	23'106 tonnes	(2015 : 22'745)
Déchets encombrants	2'174 tonnes	(2015 : 2'047)
Papier	4'842 tonnes	(2015 : 4'881)
Verre	4'651 tonnes	(2015 : 4'786)
Déchets compostables	2'099 tonnes	(2015 : 1'839)
OREA, appareils électriques	354 tonnes	(2015 : 354)

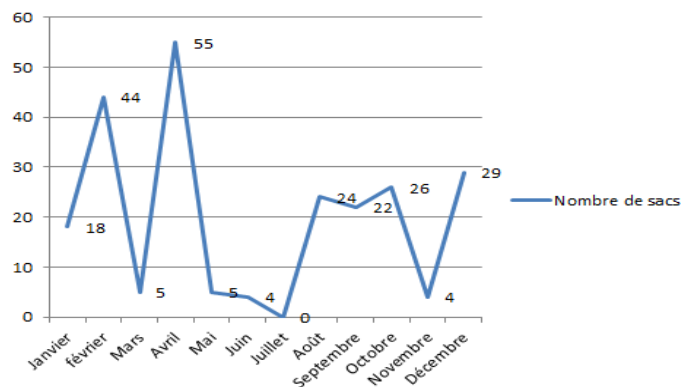
1.2.3 Déchets dans la Commune

La Municipalité ne manque pas de transmettre toutes les informations utiles en ce qui concerne les déchets, par le biais du Romanel Info.

Suite à la mise en place du ramassage des déchets organiques en porte à porte, les conteneurs à déchets végétaux crus ont été supprimés des éco-points en 2015.

Un appel d'offres a été réalisé en janvier 2015 et c'est la Société Transvoirie SA, à Tolochenaz, qui s'occupe, depuis le 1^{er} avril 2015, de la levée des déchets sur le territoire communal.

Nombre de sacs non-conformes par mois



Un désordre constant des écopoints de la Commune de Romanel-sur-Lausanne est à signaler, où tout et n'importe quoi y est déposé sans discernement. Le Service des Travaux travaille sans relâche pour tenir ces endroits propres et en ordre.

En effet, les éco-points sont remis en état tous les lundis, mercredis et jeudis lors de la collecte du PET, ainsi que les mardis pendant le ramassage de l'alu et du fer blanc. De plus, un jeudi par mois, les éco-points sont vidés de leurs conteneurs et entièrement nettoyés.

Etats de nos points de collecte



Plastique dans les conteneurs à papier & carton



Dépôts d'habits sur leurs cintres



Verre dans les conteneurs à alu et fer blanc



Ecopoints les lundis matin



Dépôts d'encombrants dans les écopoints



Dépôts en vrac dans les conteneurs à sacs taxés



Indésirables sortis des conteneurs à PET



Dépôts devant la Déchetterie

1.2.4 Déchets collectés dans la Commune en 2016 et 2015

Catégorie de déchets	Quantité collectée		Catégorie de déchets	Quantité collectée	
	2016 tonnes/an	2015 tonnes/an		2016 tonnes/an	2015 tonnes/an
Ordures ménagères	395.83	392.16	Aluminium + Fer blanc	6.44	8.77
Objets encombrants	46.76	53.32	Ferraille	31.70	26.16
Déchets compostables	393.90	397.36	Textiles	29.32	21.62
Papier + carton	260.81	273.21	Huiles minérales et Végétales	2.20	0.80
Verre	127.57	132.24	PET	15.50	15.20

Ce qui représente un total de **1'527.83 tonnes / an** (1'320.84 en 2015) soit une moyenne de **388 kilos / habitant** (394 en 2015).

1.2.5 Conteneurs enterrés

Un citoyen ayant fait opposition, nous ne pouvons toujours pas utiliser les 7 Moloks situés au chemin de Sous-Mont, quartier En Rebatereel.

Le Règlement concernant la taxe au sac est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013.

Le préavis municipal No 61/2015 intitulé "Plan de gestion des déchets" a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 8 octobre 2015. Un appel d'offres intitulé "Fourniture, livraisons, poses en fond de fouille et mise en service de 90 conteneurs enterrés métalliques de 5 m³, avec cuve en béton" a été mis en place début 2016. Celui-ci a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, qui a partiellement été admis, et l'adjudication de ce mandat a été annulée le 14 décembre 2016.

2. Assainissement des eaux météoriques – eaux usées – égouts - divers

Définitions

EU : Eaux Usées : ce sont les eaux sales (ménage, WC, etc...) ; elles vont à la Station d'Épuration (STEP) de Vidy. Certaines eaux industrielles doivent subir un pré-traitement privé avant de rejoindre les EU.

EC : Eaux Claires : eaux de surface (pluie), drainages, regards au bord des routes et des places ; elles vont au ruisseau.

2.1 *Travaux spécifiques / modernisation*

2.1.1 **Collecteurs communaux – assainissement des chambres doubles**

Quelques chambres doubles équipant les canalisations de certains tronçons des collecteurs communaux ont été modifiées en des chambres respectant la mise en séparatif. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre défini par le PGEE.

Des inspections, ainsi que des curages, ont été effectués sur les collecteurs des chemins des Tilleuls, des Terreaux, du Bochet, de la Solitude, du Marais, de Sous-Mont et du Mont-Blanc. Les Sacs de routes, ainsi que les grilles de la Commune, ont été entretenus.

2.1.2 Entreprises

Les rejets de quelques entreprises préoccupent tant le SESA que nos services. Leurs rejets occasionnent des pollutions via les eaux claires et la corrosion excessive des conduites des eaux usées. Des campagnes d'information devront être renouvelées périodiquement.

2.1.3 Mise en séparatif

L'analyse de l'état des séparatifs est désormais réalisée par le Bureau Ribl SA dans le cadre du PGEE. Des contrôles des raccordements privés (décidés en 2010) se poursuivent en 2016 pour établir la qualité du séparatif Eaux Claires/Eaux Usées (EC/EU). Des travaux de mise en conformité ont été exigés des propriétaires pour améliorer la qualité des eaux déversées dans les ruisseaux et pour diminuer le volume des eaux non polluées arrivant à la STEP de Vidy.

2.2 Traitement des eaux

Volume d'eau épuré par la STEP de Vidy provenant de Romanel-sur-Lausanne : 243'560 m³ (2015 : 243'560 m³)*.

Part de la Commune de Romanel-sur-Lausanne des eaux traitées à la STEP de Vidy : 1,27 % (2015 : 1,26 %).

*Le relevé 2015 de notre Commune a été effectué en décembre. Suite à la reprise de notre réseau d'eau potable par la Ville de Lausanne et pour synchroniser avec le relevé du gaz, le relevé 2016 a été effectué en milieu d'année. La consommation d'eau 2016 selon les relevés ne correspond donc pas à 12 mois de consommation. Afin d'avoir une répartition des charges plus correcte, la consommation 2015 de notre Commune a été utilisée par la CISTEP pour établir la répartition des charges 2016.

2.3 Associations / conventions intercommunales

2.3.1 CISTEP

M. D. Favre a fait partie de la Commission Intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées de Vidy jusqu'au 30 juin. Dès le 1^{er} juillet, c'est M. B. Jaunin qui l'a remplacé. La CISTEP est présidée par M. M. Odier, Conseiller municipal au Mont s/Lausanne. La Commission s'est réunie pour la validation des budgets, des comptes, et des informations sur les travaux futurs de la STEP.

Le Conseil communal de la Ville de Lausanne a décidé, lors de sa séance du 16 juin 2015, de créer une société anonyme, Epura SA, chargée de réaliser les nouvelles chaînes de traitement et d'exploiter les installations de la STEP de Vidy. Le Président de la CISTEP fera partie de cette Société.

2.3.2 Projets

Les essais pilotes pour le traitement des micropolluants ont débuté en janvier 2010, et continuent en 2016. Les premiers essais confirment que les processus testés (ozonation / charbon actif et membranes) sont des filières de traitement efficaces. Les deux filières testées ont permis de confirmer qu'un assainissement de 80 % des micropolluants était réalisable, à une échelle industrielle.

2.3.3 Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE)

En 2016, la mise à jour du PGEE se poursuit, avec l'aide du Bureau Ribl SA. Ce Bureau va réaliser une nouvelle version du PGEE, qui tiendra compte des planifications du PDLi.

2.3.4 Cadastre souterrain - Informatisation des données

Le Bureau Ribi SA à Lausanne est responsable de centraliser les données cadastrales qui concernent les EU et les EC.

Ces données sont nécessaires lors de constructions de nouvelles habitations, pour l'entretien des réseaux, pour les sapeurs-pompiers, pour la gestion de pannes; bref il s'agit d'une somme de connaissances qui est souvent liée à un nombre restreint de personnes. L'informatisation de ces données en assure la pérennité et permet une meilleure gestion des réseaux, grâce aux bases de données constituées. L'ingénieur communal a accès à ces données. L'accès via le réseau Internet à la base de données centralisée est possible, mais n'est pas installé à ce jour.

3. Police

3.1 Effectif

La composition du Service de la Sécurité Publique pour l'année 2016 est la suivante :
Un Assistant de Sécurité Publique (ASP) : M. J.-M. Cornu

3.2 Emploi du temps

Notre ASP a assuré son service pour des patrouilles de surveillance générale, motorisées et pédestres, lors de manifestations, services de parcage, régulation du trafic, convois funèbres et par des interventions sur demande de la Gendarmerie ou de la population. Il a également œuvré comme huissier lors des séances du Conseil communal.

En collaboration avec la Police cantonale, ou seul, il est intervenu à plusieurs reprises pour des infractions diverses, notamment pour des véhicules sans plaques abandonnés, dommages à la propriété, fuites après accidents, etc., ainsi que pour le transport d'animaux morts à Penthaz. La gestion des caméras de vidéosurveillance, le suivi et l'entretien des badges d'accès aux bâtiments communaux, la pose et la gestion du système de comptage des véhicules, la signalisation routière (changement des ampoules, réglage des feux, modifications, marquages, pose de signalisation lors de manifestations), la police du cimetière, les demandes d'enseignes, les auditions de candidats à la naturalisation et la gestion des entreprises ont également occupé M. J.-M. Cornu.

Durant l'année écoulée, la collaboration entre les Services de Sécurité Publique de notre Commune et de celle de Cheseaux-sur-Lausanne a été maintenue. Depuis la signature de ce partenariat, en 2012, notre ASP a assuré plusieurs services sur le territoire voisin, notamment en matière de circulation, de services funèbres et lors de diverses manifestations.

3.3 Amendes

- 219 Véhicules ont été dénoncés dans le courant de l'année.
- 12 Amendes d'ordre sont en attente de paiement et toujours dans les délais de règlement.
- 149 Contraventions ont été réglées dans les délais légaux.
- 49 Procès-verbaux ont été dressés et traités, conformément à la Loi sur les sentences municipales (Rappels, Sentences et Sommations).
- 9 Personnes ont été mises aux poursuites pour des amendes impayées (3 en 2015).
- 56 Sentences ont été établies pour des contraventions au Code de droit privé et judiciaire vaudois (stationnement sur domaine privé).
- 10 Personnes ont été dénoncées pour infraction au Règlement Général de Police.
- 48 Personnes ont été dénoncées pour infraction au Règlement sur les déchets (augmentation de 30 %).

3.4 Divers

3.4.1 Bulletins d'hôtels

Seules 13 fiches d'hôtels ont été récoltées sur les deux sites offrant des chambres pour les gens de passage, à savoir l'Auberge de la Charrue et La Chotte. Ces deux lieux ont privilégié la location de leurs chambres à des institutions ou des associations, pour du séjour mensuel. Il s'agit principalement d'individus placés soit par les Services sociaux, soit par les Services de la population et des migrants.

3.4.2 Demande de naturalisations

Depuis janvier 2012, les demandes de naturalisations sont confiées aux communes. Au terme d'une enquête administrative, les requérants sont convoqués afin d'être auditionnés, avant l'établissement d'un rapport circonstancié. Il est à préciser que depuis janvier 2014, les polices cantonales sont à nouveau chargées d'établir des rapports de naturalisations simplifiés. En 2016, M. J.-M. Cornu a établi :

16 rapports de naturalisation ordinaire (18 en 2015).

Des dossiers de naturalisation ordinaire et facilitée ont été établis pour le compte de 19 ressortissants étrangers majeurs et 9 mineurs.

3.4.3 Gestion des accès aux bâtiments communaux

Le bureau de la Sécurité Publique gère entièrement les accès aux bâtiments communaux et aux écoles. Le service est notamment chargé de créer les badges de la société DOM, d'en assurer le suivi, d'initialiser les divers lecteurs d'accès, de s'occuper de leur entretien et de leur remplacement, ainsi que d'effectuer de régulières mises à jour. Actuellement, 40 portes d'accès sont munies d'un tel dispositif et sont réparties sur 10 sites (Collège de Prazqueron, salle polyvalente de Prazqueron, Collège du Rosset, Villageoise, Four Banal, Ludothèque, Collège des Esserpys, dépôt de Voirie, Centre sportif du Marais et Maison de Commune).

3.4.4 Macarons de stationnement

A fin décembre 2016, 68 "Macarons" de stationnement avaient été établis et remis à leurs détenteurs.

22 "sésames" ont été délivrés pour le compte d'entreprises qui transmettent ces autorisations à leurs employés.



3.4.5 Vidéosurveillance

Le territoire communal recense, depuis juin 2015, 16 caméras réparties aux alentours des bâtiments communaux, ainsi que dans des zones considérées comme sensibles. Ce système, entièrement contrôlé par le Service de la Sécurité Publique, permet notamment d'éradiquer rapidement les incivilités et autres dommages subis par les différents édifices. Cette surveillance accroît également le sentiment de sécurité de la population. Plusieurs cas sont en traitement auprès de la justice pénale, les images ayant permis de confondre les auteurs.

Plusieurs personnes ont également pu être dénoncées par ce moyen, pour des infractions au Règlement communal sur les déchets.

En début d'année 2017, le système de vidéosurveillance sera à nouveau implanté à la Déchetterie du chemin du Stand, suite à la modification du site. 4 nouvelles caméras permettront de contrôler l'ensemble de ce lieu.

3.4.6 Radar pédagogique

La Commune s'est dotée d'un radar mobile, appelé "Radar pédagogique", à fin août 2015. Depuis cette acquisition, le système a été installé 14 fois sur le territoire communal. Les contrôles ont permis de rendre plus attentifs les usagers de la route et de modifier leur comportement dans la circulation.

3.4.7 Entreprises

Au 31 décembre 2016, 192 entreprises étaient inscrites et actives sur le territoire communal. Ce chiffre englobe tous les types et genres de sociétés, ainsi que leur taille.

3.5 Commandements de payer

Durant l'année écoulée, 244 commandements de payer provenant de l'Office des poursuites du district de Lausanne ont été notifiés (125 en 2015). 99 ont été retournés au Service concerné, principalement parce que les personnes recherchées n'étaient pas, ou plus domiciliées sur le territoire communal. Dans d'autres cas, elles ont été acheminées à l'Office par la Police cantonale, suite à la délivrance de mandats d'amener.

3.6 Inhumations, cimetière

30 personnes sont décédées durant l'année 2016 (39 en 2015), dont 17 étaient pensionnaires de l'Etablissement Médico-Social de la Commune (EMS Donatella Mauri). Il y a eu 2 inhumations d'urnes cinéraires et 4 inhumations de corps dans notre cimetière, avec 4 dépôts de cendres au Jardin du Souvenir. 15 corps ont été enterrés dans une autre Commune et 5 urnes sont restées en mains des familles.

3.7 Procédés de réclame

Plusieurs entreprises nous ont sollicités pour installer diverses enseignes. Les demandes des entreprises du village ont été accordées en application des dispositions de la Loi cantonale et de son Règlement, entrés en vigueur le 1^{er} avril 1990, ainsi que du Règlement communal en la matière, datant du 14 novembre 1978.

3.8 Bureau de Prévention des Accidents (BPA)

L'Assistant de Sécurité Publique est le délégué BPA à la sécurité pour la Commune. Il agit notamment pour la recherche d'améliorations dans le cadre de la circulation routière, des infrastructures sportives, ainsi que pour l'habitat et les loisirs. Plusieurs cours de formation continue ont lieu dans l'année.

3.9 Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP)

Notre ASP est également répondant communal pour cette Association, qui regroupe près de 60 communes, réparties sur l'ensemble du Canton de Vaud. En 2016, 3 formations ont été planifiées et suivies.

3.10 Système POCAMA (Portail Cantonal des Manifestations)

La nouvelle version informatique d'annonce de manifestations, lancée par le Bureau des Manifestations de la Police cantonale, apporte entière satisfaction. Bien que ce procédé ne soit pas obligatoire, 17 dossiers ont été traités par ce biais durant l'année écoulée, ce qui permet une centralisation optimale du suivi des demandes.

3.11 Rapport d'activité 2016 de ROMANEL-sur-LAUSANNE établi par la Police cantonale / Gendarmerie

3.11.1 Services spéciaux

La Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne assure toujours des contrôles réguliers sur notre territoire. Une séance mensuelle entre la Municipalité et les responsables du poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne a lieu pour obtenir une tendance générale des délits. Depuis le début d'année 2015, nous sommes informés des diverses interventions réalisées par le biais d'un document "Info Délits" édité par la Police cantonale.



Un poste de Gendarmerie mobile et de proximité a vu le jour au mois d'octobre 2015. Cette structure est composée de 3 policiers, d'un fourgon et de vélos. Ces moyens permettent notamment d'enregistrer des plaintes, d'assurer une présence sur notre Commune et d'avoir un contact privilégié avec notre population. Ce véhicule est stationné à l'entrée du Centre commercial Migros, à raison de 2 fois par mois.

3.11.2 Judiciaire

Durant l'année écoulée, la Commune de Romanel-sur-Lausanne a été victime de plusieurs actes de vandalisme et d'incivilités. Quelques auteurs ont pu être identifiés et déférés aux différentes instances compétentes. Actuellement, plusieurs enquêtes pénales sont en cours. Afin d'assurer un suivi, et dans sa volonté de punir les auteurs déférés, notre Commune est représentée par son Assistant de Sécurité Publique lors des audiences de jugements.

4. Contrôle des Habitants (CH)

4.1 Effectif

Une Préposée au Contrôle des Habitants : Mme M. Cuche

Durant ses vacances et lors de divers cours de perfectionnement et de formation continue, Mme M. Cuche a été remplacée par Mme D. Pittet.

4.2 Emploi du temps

Mme M. Cuche gère le Contrôle des Habitants, la police des étrangers, le registre des chiens, le registre civique et le vote par correspondance. En matière de chômage, toutes les compétences ont été confiées à l'Office Régional de Placement d'Echallens. Les demandeurs d'emploi doivent seulement se présenter au Contrôle des Habitants pour obtenir une attestation de domicile gratuite, nécessaire à leur inscription.

Dès le 1^{er} mars 2010, tous les nouveaux passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. De ce fait, les nouvelles demandes sont enregistrées par le Centre cantonal de biométrie à Lausanne. Contrairement au passeport, la carte d'identité actuelle n'est soumise à aucun changement. Elle continuera à être émise sans données biométriques et la commande se fait toujours auprès de la commune de domicile. Depuis le 2^e semestre 2014, la commande des cartes d'identité auprès de la commune se fait par voie électronique. La commune perçoit, depuis le 1^{er} décembre 2014, 60 % du

montant de l'émolument (répartition Canton-Commune) au lieu des 40 % précédemment attribués. Cette inversion de la clé de répartition en faveur des communes se justifie par le fait du surcroît du travail administratif engendré. C'est Mme M. Cuche qui est maintenant responsable de la transmission électronique des données et de la reproduction photographique, tâche précédemment assurée par le Centre de biométrie à Lausanne. En 2016, nous avons enregistré 171 demandes, soit 103 cartes d'identité adultes et 68 cartes d'identité enfants.

4.3 Population – Etat et structure

Avec **3'355** personnes recensées au 31 décembre 2016, la population résidente permanente de Romanel-sur-Lausanne est restée stable (3'351 personnes recensées à fin 2015). Il n'y a eu aucune nouvelle construction en 2016 et donc pas de nouveaux logements créés.

Structure de la population :

- 2'541 personnes suisses soit 75,74 %, 1'201 hommes et 1'340 femmes
- 814 personnes de nationalité étrangère soit 24,26 %, 441 hommes et 373 femmes

Les 814 étrangers représentent plus de **65 nationalités** différentes et les 3 principales nations représentées sont le Portugal, la France et l'Italie, suivies de l'Espagne, du Kosovo, de la Macédoine et de l'Allemagne.

Notre Commune compte 586 personnes âgées de 65 ans et plus, **soit 17.46 %** de la population résidente.

Les personnes en résidence secondaire, les requérants d'asile, les séjours de courte durée et les frontaliers ne figurent pas dans ces chiffres.

4.4 Registre civique - Vote par correspondance

L'entrée en vigueur du vote par correspondance, au printemps 2002, a vu une augmentation sensible de la participation des électeurs. Durant l'année 2016, la participation moyenne aux différents scrutins a été de **44,37 %** pour les élections communales du 28 février 2016, de **36,66 %** pour la votation cantonale du 20 mars 2016, de **42,47 %** pour l'élection à la Municipalité 2^e tour du 30 mars 2016, de **46,29 %** pour la votation fédérale du 5 juin 2016, de **46,08 %** pour la votation fédérale du 25 septembre 2016 et de **46,48 %** pour la votation fédérale du 27 novembre 2016.

D'autre part, durant l'année 2016, le registre civique a contrôlé 13 initiatives et/ou référendums (fédéraux et/ou cantonaux) et validé 424 signatures d'électeurs régulièrement inscrits au rôle.

4.5 Office Régional de Placement (ORP)

La réception des personnes en recherche d'emploi se fait directement à l'ORP d'Echallens depuis le 1^{er} janvier 2006.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'emploi au 1^{er} janvier 2006, les chiffres relatifs au chômage ne sont plus communiqués aux Communes.

Néanmoins, vous pouvez consulter le site du SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques) sur le lien suivant <http://www.scris.vd.ch> où vous trouverez les détails de la statistique cantonale relative au chômage.

5. Cultes

5.1 *Préambule*

Toutes les Consiellères et tous les Consiellers communaux qui souhaitent prendre connaissance de l'organisation et des actions menées par les Communautés Protestantes et Catholiques rattachées à notre Commune peuvent s'informer sur leurs sites Internet respectifs.

5.2 *Paroisse réformée EERV Cheseaux-Romanel s/L. et Vernand*



Rapport de Madame N. Bovey, Présidente du Conseil de paroisse

En faisant le bilan d'une année passée pour notre communauté, on constate une fois de plus le grand travail accompli par les bénévoles, sans qui rien ne se ferait.

Nous sommes aussi reconnaissants de la bonne relation avec nos autorités communales. Ce n'est pas le cas dans beaucoup de communes et du coup, nous le vivons comme un privilège et désirons le préserver.

Nous avons été heureux d'être aux côtés de Consiellers municipaux pour l'inauguration du Temple restauré. Il est beau, sécurisé et agréable à vivre.

En automne, le Pasteur Etienne Rochat a quitté ses fonctions pour sa retraite, après une vie professionnelle heureuse, dit-il !

Madame Armi Helena Hiden, diacre, l'a remplacé. Nous lui avons confié en priorité l'accueil des tout-petits et de leurs parents.

5.3 *Communauté catholique*

Rapport de M. O. Peyroutet, Président de la Communauté catholique

Rattachée à la Paroisse du Bon Pasteur de Prilly, la Communauté Catholique qui regroupe les Communes de Cheseaux-sur-Lausanne – Romanel-sur-Lausanne – Sullens – Bournens - Bousens, continue son évolution démographique.

Notre curé, l'abbé J. Hoi, célèbre la Messe chaque dimanche à 11h00 au Foyer Saint Nicolas à Cheseaux-sur-Lausanne. C'est avec une grande joie que nous voyons un Foyer toujours rempli, ainsi que des baptêmes de jeunes enfants de plus en plus réguliers. Le Foyer se retrouve parfois étroit pour accueillir toute l'assemblée.

Ces Messes sont animées tous les dimanches par le groupe des lecteurs et la Chorale, accompagnée par une pianiste. Nous remercions tous les membres de ces groupes pour leur investissement et leur contribution à la beauté de la liturgie des Messes.

L'année 2016 s'est déroulée dans les traditions habituelles ; la traditionnelle soirée familiale a eu lieu le 18 novembre 2016 à la salle communale de Cheseaux-sur-Lausanne. Nous avons fait le pari cette année d'apporter quelques changements sur l'organisation de cette soirée, tant pour le menu proposé, que pour les animations. Ce fût une magnifique soirée, le jambon à l'os et le gratin préparés par la boucherie Grandjean à Cheseaux-sur-Lausanne a été un régal. La tombola, avec comme gros lot un vol en avion, a été comme chaque année un moment très apprécié. Et pour égayer cette soirée, la Chorale de la Communauté nous a interprété des chants traditionnels et modernes que toute l'assemblée a pu reprendre en chœur. Diverses animations ont permis à tous les convives de se rencontrer, d'apprendre à mieux se connaître, et contribué à une plus grande fraternité dans notre communauté, ce qui reste le but principal de cet événement. Nous remercions les représentants des Municipalités, nos curés anciens et actuels, les

représentants de l'équipe pastorale, mais surtout et bien sûr nos fidèles paroissiens ainsi que nos frères Protestants pour leur présence et leur soutien à l'organisation de cette soirée.

A eu lieu également notre Messe de fin d'année, temps convivial pour tous les paroissiens avant les départs en vacances, et les Messes Rorate, tous les vendredis matin à 07h00 pendant le temps de l'Avent, suivies d'un temps café/croissants fraternel avant de repartir chacun dans ses activités quotidiennes.

Cette année, notre Comité a travaillé à resserrer les liens avec l'Association Paroissiale du Bon Pasteur, notamment par la rédaction d'une Convention régulant les relations entre les deux associations et afin de favoriser une bonne coopération pour subvenir aux besoins de la pastorale sur tout le territoire de la paroisse.

De nouveaux investissements, notamment un piano pour l'animation des Messes et un équipement audiovisuel pour le catéchisme, ont été faits cette année pour continuer à supporter au mieux les besoins de la Communauté.

Notre Comité, composé de 7 membres, s'est renouvelé avec un nouveau membre élu lors de l'Assemblée Générale de mars 2016. Nous avons également changé de secrétaire cette année.

Je tiens à remercier mes collègues du Comité de la Communauté, notre secrétaire, et Monsieur le Curé J. Hoi pour leur dévouement, ainsi que tous les donateurs et bénévoles, anciens et nouveaux, qui supportent les activités de la Communauté tout au long de l'année.

Le Comité est au service de tous les catholiques de nos villages, et je reste à votre entière disposition, pour toute proposition ou si vous désirez offrir votre aide pour continuer à développer nos activités et contribuer à vivre ensemble une vraie vie de communauté.

CHAPITRE V

Dicastère de Mme Claudia PERRIN dès le 1^{er} juillet 2016

<u>Contenu</u> :	1. Instruction publique 4. Jeunesse	2. Affaires sociales 5. Sécurité sociale * * *	3. Affaires culturelles
<u>Effectif</u> :	Ecoles Encadrantes de la Cantine ROMIDI Accueillantes en Milieu Familial : Culture	1 directeur 26 instituteurs et institutrices 1 coordinatrice 1 bibliothécaire	M. J.-F. Armand Mme M. Hornung Mme O. Liguori Zimmermann Mme Y. Ruey Mme A.-D. Peca Mme V. Gonthier Mme M.-D. Progin Mme C. Gonzalez Tornare

1. Instruction publique

1.1 *Généralités - compétences*

Rappelons brièvement que c'est le DFJC, Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture - Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire, qui assume la conduite de l'école.

Par le biais de l'enveloppe pédagogique, c'est le Conseil de direction (Directeur + Doyens) qui organise la répartition de l'enseignement et décide du nombre de classes.

Les directeurs ont une large compétence dans les domaines pédagogique et administratif; ils assurent le contact avec les parents et sont en relation fréquente avec les Autorités et les Commissions.

Les Communes assument la mise à disposition des locaux scolaires et assurent leur entretien. Les Municipalités établissent le budget scolaire et tiennent les comptes.

1.2 *Organisation des écoles de Romanel-sur-Lausanne*

Les élèves du 1^{er} cycle primaire 1-4P, ainsi que les 5-6P, sont scolarisés dans la Commune. Selon la dérogation qui a été accordée par le Département, les élèves de 7-8P sont toujours scolarisés à Prilly.

Collèges des Esserpys : 2 classes 1-2P
Collège du Rosset : 2 classes 3-4P
Collège de Prazqueron : 2 classes 1-2P, 2 classes 3-4P et 4 classes 5-6P

Pour les classes secondaires, Romanel-sur-Lausanne est rattachée à l'Arrondissement scolaire de Prilly, qui comprend les Communes de Bournens, Boussens, Sullens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Prilly et Romanel-sur-Lausanne.

L'Arrondissement compte deux établissements secondaires : celui de la Chamberonne (anciennement Cheseaux-sur-Lausanne), dirigé par M. M. Haslebacher et celui de Prilly, dirigé par M. S. Corday.

Les élèves de la voie pré-gymnasiale de ces Communes (9^e, 10^e et 11^e VP), ainsi que les autres élèves des Communes de Jouxens-Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Prilly, sont scolarisés à l'établissement secondaire de Prilly.

Le rapport détaillé du directeur de l'établissement scolaire de la Chamberonne est à disposition auprès du Greffe municipal, sur demande, pour les personnes intéressées.

1.3 Rapport d'activité de l'ECOLE PRIMAIRE de Romanel-sur-Lausanne

La plus grande partie du rapport d'activités de l'école primaire a été élaborée par M. J.-F. Armand, Directeur.

1.3.1 Corps enseignant

Départs – Arrivées

Départ de Mme P. Varidel

Arrivée de Mmes A. Lobsiger et X. Tapia

Devoirs accompagnés

A fin août 2016, 27 élèves vont aux devoirs accompagnés les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15. Ils sont répartis en trois groupes.

Personnel enseignant à la rentrée d'août 2016

Degré	Nom Prénom	A plein temps	A temps partiel
1-2P	Chassagnet Marjorie		X
	Collet Chebbaa Murielle		X
	Fleischmann Françoise	X	
	Repond Evelyne	X	
	Valencia Nadia	X	
3P	Moillen Valérie		X
	Lobsiger Anna		X
	Fischer Milena		X
	Neukomm Stéphanie		X
4P	Baudraz Anne	X	
	Bitz Vanessa	X	
5P	Frei Véronique		X
	Hoyois Odile		X
	Martin Elvire		X
6P	Bovey Brigitte		X
	Martin Elvire		X
	Tapia Xénia	X	
ACM-ACT	Fischer Milena		X
	Lombardo Nathalie		X
Rythmique	Beney Virginie		X
Appui	Monod Martine		X
	Chatelan Sonia		X
CIF	Lobsiger Anna		X
	Coppola Anthony		X
Devoirs surveillés	Cagnazzo Amanda		X
	Camacho Sandrine		X
	Konic Marianne		X
Educ. physique	Bourgeois Catherine		X
Informatique	Good Chantal		X

1.3.2 Elèves

Répartition des élèves à la rentrée 2016

Degré	Nbre classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	4	33	30	63	15,7
3P	2	24	18	42	21,0
4P	2	20	26	46	24,0
5P	2	17	16	33	16,5
6P	2	22	16	38	19,0
Totaux	12	116	106	235	18,5

Evolution de la moyenne des effectifs

Année	1-2P	3-6P	Total
01.10.2006	20,75	18,00	18,91
01.10.2007	20,75	19,62	20,00
01.10.2008	17,40	21,00	19,61
01.10.2009	14,40	21,12	18,53
01.10.2010	16,25	20,50	18,38
01.10.2011	22,00	19,14	20,00
01.10.2012	15,00	18,50	17,33
01.10.2013	18,00	18,50	18,33
01.10.2014	21,30	17,40	18,70
01.10.2015	20,25	19,25	19,50
01.10.2016	15,75	19,87	18,50

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur 222 élèves de l'établissement primaire, 55 sont étrangers, soit 24,77 %.
Les étrangers représentent 18 nationalités.

Elèves forains (Lausannois)

1-2P : 3 élèves
3P : 3 élèves
4P : 3 élèves
5P : 3 élèves
6P : 5 élèves
Total : 17 élèves

Elèves scolarisés à Romanel-sur-Lausanne venant d'une autre aire de recrutement

Néant

Elèves de Romanel-sur-Lausanne scolarisés dans d'autres Communes

2 élèves

Elèves en écoles privées

8 élèves.

Elèves en institutions

4 élèves

1.3.3 Activités culturelles

Bibliothèque "Papyrus"

Chaque classe s'est rendue à plusieurs reprises à la bibliothèque et les enfants ont pu emprunter gratuitement des livres.

Concours Peytrequin

Le thème était en lien avec la Fête du Lac : "La Nouvelle Orléans".



Spectacles et activités culturelles

Le 18 novembre, les classes de 3P à 6P ont bénéficié du spectacle "Danse avec le violon" présenté par l'Association des Amis d'Arc-en-ciel.

1.3.4 Activités sportives

Camps

Classes 4P :	Mmes Fischer et Dazio Borgeaud, Moillen et Baudat Camp d'été à Plan-Sépey la Barboleusaz - en mai
Classes 5P :	Mmes Hoyois et Martin, Frei et Spart Camp d'été aux Grandes Roches – en mai
Classes 6P :	Mmes Bovey et Martin et Chatelan Camp de ski aux Mosses - en février

Courses d'école

Les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école en juin. La Commune a accordé un subside de **Fr. 16.00** pour les élèves de 1-2P et de **Fr. 18.00** pour les élèves de 3P à 6P.

Natation

C'est Mme C. Bourgeois, maîtresse d'éducation physique, qui est responsable de cet enseignement. Les classes primaires ont pu se rendre à la piscine de la Fondation de Vernand 8 à 9 fois chacune. En avril, les classes de 3P ont suivi un programme de formation "L'eau et moi", au sujet de la sécurité dans et autour de l'eau, élaboré par la Société Suisse de Sauvetage (SSS).

Animation gymnastique

Toutes les classes bénéficient d'une animation gymnastique donnée par Mme C. Bourgeois.

Les enseignantes ont participé à plusieurs séances durant l'année (en dehors de l'horaire scolaire). Lors de ces séances, des plans périodiques ont été distribués et commentés, la progression méthodologique d'un ou deux thèmes a été mise en pratique.

Maîtresses et élèves ont fait preuve d'enthousiasme lors de ces animations.

Prix "Evelyne Goin"

En mémoire de Mme E. Goin, maîtresse d'éducation physique décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser chaque année un élève. Ce prix est décerné à un élève ayant fait preuve de fair-play.

Au mois de juin 2016, le prix "Evelyne Goin" a été décerné à Emilie Progin, élève de la classe 3P/PQ5 de Mmes V. Bitz et V. Beney.

1.3.5 Cantine ROMIDI (réfectoire scolaire)

En service depuis août 2013, la Cantine ROMIDI a confirmé son succès grandissant, jusqu'en juillet 2016, en recevant entre 25 et 50 enfants chaque jour. Dès la rentrée d'août, une diminution de l'effectif a été ressentie, notamment en raison du fait du départ des plus grands à Prilly.



L'équipe encadrante est toujours composée de Mmes M. Hornung, O. Liguori, Y. Ruey, V. Gonthier et A.-D. Peca. Certaines d'entre elles se sont vues réduire leur taux d'activité en raison de la baisse de fréquentation de cette structure d'accueil. Cependant, un arrangement a pu être mis en place, afin de permettre à chaque encadrante de garder une place à ROMIDI.

Les enfants inscrits à ROMIDI sont accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h50 à 13h55 dans le hall de la salle polyvalente de Prazqueron. La Cantine est fermée le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Commandes... c'est livré



La meilleure d'être la meilleure!

Les repas sont fournis par CROQ MIDICH, traiteur spécialisé dans la restauration collective, établi à Crissier.

La gestion administrative (inscriptions, absences de dernière minute) est assurée par le Greffe municipal et le Contrôle des Habitants (vente des bons-repas).

Les petits écoliers du Collège des Esserpys sont transportés par minibus, grâce à la collaboration de la Fondation Donatella Mauri.

1.3.6 Services parascolaires

Service médical

M. le Docteur B. Giorgis, médecin scolaire, et Mmes A. Läubli et A. Gonzalez, effectuent un travail apprécié par le corps enseignant.

M. J. Pinto, infirmier, a collaboré jusqu'en juillet 2016 dans ce service.

Service dentaire

M. le Docteur W. Burri a effectué les contrôles de bouches des élèves durant le mois de janvier. En septembre et janvier, les classes ont reçu la visite de la prophylaxiste dentaire.

Education sexuelle

En mai et juin, PROFA a donné 2 périodes d'éducation sexuelle aux élèves de 3P et 6P. Les parents ont été invités à une séance d'information.

1.3.7 Divers

Futurs élèves de 7P

En juin, la direction a invité les parents des futurs élèves de 7P à une séance d'information. M. S. Corday, Directeur de l'établissement secondaire de Prilly, ainsi que les doyens, étaient présents.

Futurs élèves de 1P

En mars, la direction a invité les parents des futurs élèves 1P à une séance d'information. Le Conseil de direction était présent.

Prévention routière

La Brigade de prévention routière de la Gendarmerie vaudoise n'est pas intervenue pendant l'année.

Prévention des Accidents par Morsures (PAM)

Les classes de 3P et de 4P ont bénéficié d'une animation sur le comportement à avoir envers les chiens. Ce cours a été donné en octobre et en novembre par des membres de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA).

Prévention de la violence

En novembre, l'Association Romande pour la Prévention de la Violence "Patouch" est intervenue à raison de 3 périodes par classe, en 5P et en 6P.

Respect de l'environnement

Toutes les classes ont été sensibilisées, entre octobre et novembre, au tri des déchets et les classes de 3P à 6P ont suivi, en janvier, une information sur les économies d'énergie en complément.

Fête des écoles

Le samedi 18 juin, lors de la Fête du Lac, les classes ont participé à des joutes qui se sont déroulées dans le bayou du petit lac des Buyá-tsa.

Pommes à la récréation

99 élèves ont bénéficié de la pomme à la récréation. La distribution s'est faite en 3 x 2 semaines.

Cette année, une poire a remplacé la traditionnelle pomme, pendant deux semaines.

Participation par enfant : **fr. 8.00** l'abonnement.



Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs Mac et d'une imprimante couleur à jet d'encre. Les deux salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un beamer.

Le Département Général de l'Enseignement Obligatoire a mis une "Helpdesk" technique à disposition du corps enseignant.

L'Etablissement scolaire dispose d'un site Internet : <http://www.ep-prilly-romanel-jouxens.ch/>

Animation musicale

Entre avril et mai, les classes de 3P et 6P ont bénéficié de 5 à 6 animations données par Mme Ch. le Glou.

1.4 Rapport d'activité de l'ECOLE SECONDAIRE

Les rapports complets des établissements secondaires de Cheseaux-sur-Lausanne et Prilly sont à disposition auprès du Greffe municipal pour les personnes intéressées.

La plus grande partie du rapport d'activités de l'école secondaire de Prilly a été élaborée par M. S. Corday, Directeur.

1.4.1 Rentrée scolaire

45 classes ouvertes en août 2016, dont 17 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 840 élèves de l'établissement primaire et secondaire (818 en 2015).

En 7P - 8P : 307 élèves (320 en 2015 ; 306 en 2014).

En 9^e – 11^e : 501 élèves (498 en 2015 ; 548 en 2014).

12^e année (RAC1) : 30 élèves.

1.4.2 Corps enseignant et secrétariat

Quelques figures marquantes ont quitté l'établissement pour une retraite bien méritée : M. M. Isenring, M. D. Frey, Mme L. Bécholey, M. G. Rosset, M. J.-E. Rebeaud, Mme M. Cuany, Mme A. Fallet-Girardet (enseignant-e-s) et Mme A. Martin (infirmière scolaire).

Outre les cérémonies officielles, une prise de congé festive a été organisée dans le Chablais par les enseignant-e-s et un groupe de motards.

Le renouvellement de l'équipe "éducation physique" a nécessité l'engagement de trois nouvelles et nouveaux maîtres de sport : Mme M. Mühlethaler, M. M. Beney et M. Y. Mathez. Les autres départs ont été compensés par Mme J. Ecoffey en 7-8P, Mme M. Preitner, M. F. Saji et Mme F. Chaaib Kouri en maths-sciences. Quelques stagiaires en emploi complètent l'ensemble des 96 enseignant-e-s de l'établissement.

Mme A. Martin a été remplacée par deux nouvelles infirmières, à temps partiel : Mmes A. Laübli-Girardet et A. Gonzalez Dominguez.

1.4.3 Conseil de direction

Le Conseil siège une fois par semaine sous la présidence du directeur et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours.

Mmes M. Cantin, C. Stupar et MM. Ch. Baur, L. Matthey-Doret, O. Eugster et G. Mancuso, doyennes et doyens, se partagent les responsabilités de direction tout en poursuivant leurs activités d'enseignement à temps partiel.

1.4.4 Pédagogie

Les premiers certificats, type "LEO" ont été distribués en juin. Ils mentionnent la voie et les niveaux suivis en français, maths et allemand pour les VG. Une lettre ouverte des enseignant-e-s de Prilly à Mme la Cheffe de département a mis en lumière leurs difficultés à prendre en charge des élèves les plus fragiles tout en respectant les contraintes organisationnelles. Le conseil de direction, sensible à la problématique, a proposé une journée pédagogique en février 2017 sur le thème de "l'enfant différent dans le groupe".

D'autre part, en partenariat avec l'unité PSPS du canton, les enseignants de 7P travailleront un module sur le harcèlement avec leurs élèves. La prévention est une préoccupation permanente pour notre école dans les domaines de la violence, des addictions, des nouvelles technologies ou de l'alimentation.

Depuis cette année, l'établissement accueille deux classes régionales "RAC1". Elles permettent à 30 élèves (en provenance de Prilly et Ecublens) de poursuivre leur parcours dans une 12^e année et d'obtenir un certificat VG, niveaux FRA2-MAT2-ALL2. Pour certains, l'occasion d'obtenir des résultats suffisants pour aller au gymnase - en école de commerce ou de culture générale - ou en voie maturité professionnelle.

La classe régionale OES 9-11 pour les élèves en grande difficulté reste à Prilly. Son bon fonctionnement est reconnu par le Sesaf.

1.4.5 Appui en 7P et 8P

Les périodes hebdomadaires d'appui par classe se poursuivent. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Ces appuis collectifs sont complétés par la mise en place d'un groupe de soutien formé de trois enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés.

1.4.6 Devoirs surveillés en 7P et 8P

Organisés les lundis, mardis et jeudis de 15h50 à 16h50 en collaboration avec la Ville de Prilly, ils permettent à environ soixante élèves de faire leurs devoirs à l'école. Les élèves sont répartis en trois groupes chaque fois, conduits par des surveillants engagés par la commune. Ce ne sont pas des appuis mais un lieu permettant aux enfants de travailler dans un environnement propice. Ils sont payants (forfait annuel de 100 à 200 francs selon la fréquentation) et subventionnés par la Ville de Prilly.

1.4.7 Structure d'Accueil Temporaire SAT

Les maîtres utilisent toujours cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est en légère diminution. 98 élèves (111 l'année précédente) y ont été convoqués, pour 245 passages dénombrés.

1.4.8 MATAS (Module d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité)

Trajectoire et Dynamo, les structures MATAS ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la Couronne Ouest-Lausannoise (CRENOL), ont accueilli quatre élèves de Prilly, pour une période de trois mois. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel. Prévu dans la LEO (art. 103) et son règlement (art. 76), les structures sont codirigées par une institution "SPJ" et un établissement scolaire.

1.4.9 Formation continue

Les enseignants suivent régulièrement des formations continues personnelles ou par groupes, encouragées par la direction générale. L'atelier de supervision, animé par Mme N. Dovat, se poursuit cette année.

1.4.10 L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écolier ne se limite pas aux horaires scolaires et la collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions.

1.4.11 Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à la disposition des élèves dans les deux collèges. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux "midis-qui-bougent" dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées. La bibliothèque de l'Union est aussi à disposition.

1.4.12 Dès 15h30

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler. A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat ou sur conseil de leur enseignant.

1.4.13 After-school

Ce lieu d'accueil est ouvert de 12h30 à 14h00 (9^e -11^e) et de 15h30 à 18h00 (7^e -11^e). Il permet aux jeunes de se retrouver et de pratiquer le ping-pong, le babyfoot ou d'autres jeux. Les travailleurs sociaux du Service jeunesse de la Ville de Prilly sont présents et en assurent le bon fonctionnement.



L'année 2016 a été synonyme de solidarité au sein de l'établissement scolaire. Les difficultés rencontrées suscitent des réactions, des interrogations, bouleversent quelques habitudes mais semblent renforcer la volonté de travailler en équipe unie au service des élèves et de leurs familles.

Cette excellente collaboration entre les enseignant-e-s, le secrétariat, la conciergerie, le service de santé et celui du parascolaire a permis de maintenir la qualité de l'offre aux élèves.

Les divers services de la Ville de Prilly et la direction de l'établissement primaire, conduit par M. J.-F. Armand, nous ont apporté leur précieux soutien.

Les infrastructures, l'engagement financier et les relations avec les communes de l'ASIGOS nous permettent de travailler dans d'excellentes conditions et je profite de cet espace pour remercier chaleureusement nos autorités politiques locales.

1.4.14 Nombre d'élèves dans l'Etablissement secondaire de Prilly – Répartition par commune

Elèves de Cheseaux-sur-Lausanne	3
Jouxens-Mézery	56
Prilly	567
Romanel-sur-Lausanne	164
Autres (dérogation + enclaves lausannoises)	52

Total des élèves au 31.12.2016 : 842

1.4.15 Orientation au terme de la 8^e année scolaire 2015-2016

	Volée	VP					VG	Redoublements
		LAT	ITA	MEP	ECO	Total		
15-16	158	3	12	33	23	71	82	5
en %						44.9	51.9	3.2

1.4.16 Réfectoire scolaire de St-Etienne

Il a ouvert ses portes en mai 1995. Le nombre total de repas qui a été servi en 2016 est de 5'483 (7'265 en 2015).

Tableau de fréquentation pour Romanel s/L. du réfectoire St-Etienne en 2015

	2015-2016					2016-2017		
	4.01-29.01.	1.02-4.03	07.03-22.04	25.04-20.05	23.05-27.06	23.08-30.09.	3.10-18.11	21.11-22.12
Nbre de semaines	4	4	5	4	5	6	5	5
	109	124	161	128	124	146	189	195

Total 1'176 repas

Tableau de fréquentation pour Romanel s/L. du réfectoire St-Etienne en 2015

	2014-2015					2015-2016		
	5.01-30.01.	2.02-6.03	09.03-24.04	27.04-22.05	25.05-19.06	31.08-25.09.	28.09-13.11	16.11-18.12
Nbre de semaines	4	4	5	4	4	4	5	5
	291	298	342	242	243	254	346	319

Total 2'335 repas

1.4.17 Certificats décernés en juillet 2016

EVM	VSB				VSG	VSO	
	LAT	ITA	MEP	ECO			
2003	11	18	29	19	44	34	155
2004	10	17	28	18	44+24 (RAC)	33	174
2005	12	19	19	31	46	44	171
2006	6	22	33	18	48	48	175
2007	16	17	33	11	45	44	166
2008	17	22	33	10	43	43	168
2009	13	22	23	12	55	56	181
2010	13	9	23	19	39	45	148
2011	15	11	32	11	43	46	158
2012	14	16	32	10	56	59	187
2013	22	13	23	14	47	67	186
2014	17	23	23	17	43	53	176
2015	11	17	26	19	62	61	196
	VP				VG		
	LAT	ITA	MEP	ECO			
2016	8	14	25	25	88		160

1.5 Rapport de gestion du Comité de direction de l'ASIGOS

Le présent rapport couvre le dernier semestre de la législature 2011 – 2016 et le premier de la suivante, 2016 – 2021; il est l'œuvre conjointe de différents membres actuels ou anciens, ainsi que des services concernés. Au cours de la première de ces périodes, le CoDir se composait de Mmes et MM. D. Crot, président, A. Bourquin Büchi, P. Hämmerli, J. Zwahlen, S. Berset, R. Valet et L. Recordon; durant la seconde, il comportait Mmes et MM. B. Henzelin, président (jusqu'à son décès en décembre 2106), C. Perrin, J. Dieperink, M.-C. Pitton, S. Berset, J.-M. Weber et L. Recordon. Ce dernier, doyen de fonction, a assuré l'intérim de la présidence les deux derniers mois de l'exercice, le titulaire ayant été empêché de siéger pour des raisons de santé; la Commune de Prilly a délégué au CoDir M. M. Pellegrinelli, comme remplaçant ad hoc. La fin de l'année a donc été assombrie par la maladie puis le décès du nouveau président et par celui de notre boursier, M. P.-M. Divome, auxquels nous rendons hommage.

Heureusement, le CoDir a été efficacement assisté par sa secrétaire émérite, Mme A. Ramuz, jusqu'au 30 juin et pendant la transition, puis par sa nouvelle secrétaire, Mme É. Carnevale. Que toutes deux trouvent ici l'expression de notre vive reconnaissance.

D'une législature à l'autre (chapitre rédigé par M. D. Crot, président du CoDir jusqu'au 30 juin)

La version de l'ASIGOS 2002-2016 a en principe tourné la page le 31 décembre dernier. Durant plus de 13 années consécutives, j'ai eu le plaisir de présider cette association intercommunale créée pour la construction de bâtiments scolaires secondaires à Prilly. Tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à la bonne marche de cette association peuvent être satisfaits du résultat obtenu. L'organisation scolaire fonctionne très bien sur le site de Prilly.

Pour des raisons évidentes de structure, les quatre communes de La Chamberonne ont décidé de sortir de notre Association. Les conditions de sortie ont été discutées de manière correcte entre les parties et c'est tant mieux. C'est bien cet état d'esprit qui a habité l'ASIGOS durant toutes ces années.

Il ne reste plus qu'à créer, par l'adoption de nouveaux statuts, une nouvelle association à trois communes: Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Jouxteins-Mézery.

Merci encore à tous pour votre engagement et votre confiance. Pour ma part, j'ai passé le flambeau à ma nouvelle collègue Mme C. Perrin, Municipale en charge des écoles et des affaires sociales.

Nouveaux statuts

En 2016, tout comme durant les années précédentes, une grande partie de l'énergie déployée par le CoDir a été consacrée à l'élaboration de nouveaux statuts de l'ASIGOS consécutifs à la volonté des Communes de La Chamberonne (Cheseaux-sur-Lausanne, Bournens, Boussens et Sullens) de quitter l'Association. Le principe de la sortie ayant été accepté par toutes les Communes, sauf provisoirement celles de Prilly et de Romanel-sur-Lausanne, parce que certains points des nouveaux statuts devaient être encore travaillés, la tâche a consisté dans la réunion (conjointe) des commissions issues des Conseils communaux de Prilly, de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxteins-Mézery, afin de trouver un consensus sur les aspects problématiques, essentiellement sur la clé de répartition des sièges du Conseil intercommunal; cela a été obtenu au terme de deux séances. Le plus harassant aura été de convaincre les services cantonaux concernés de la justesse et de la légalité des solutions trouvées. Grâce à la ténacité de l'avocat chargé de cette négociation, il été possible d'y parvenir à l'automne et les préavis portant sur les nouveaux statuts ont pu être rédigés en fin d'année et au début de la suivante, à l'intention tant des législatifs des communes restantes que du Conseil intercommunal de l'ASIGOS.

Travaux

L'entretien des bâtiments scolaires s'est effectué sans surprise et conformément au budget annoncé.

Le pavillon provisoire de Corminjoz a été démonté dans le courant du mois de mai 2016 et les coûts ont été absorbés par le préavis initial de l'époque qui prévoyait une somme pour son élimination.

L'examen de l'état des bâtiments du Collège de l'Union a montré la nécessité de prévoir, en 2017, des travaux : renouvellement du système de chauffage et rénovation des vestiaires et des sanitaires de la salle de gymnastique. Décision a été prise de préparer à cet effet deux préavis.

Audit de la Cour des comptes

Dans le courant de l'année 2016, la Cour des comptes du Canton de Vaud a effectué un audit de l'ASIGOS, de sept autres associations de communes et de deux groupements forestiers.

Considérant l'importance croissante des associations de communes et les diverses critiques à leur égard, la Cour des comptes a décidé de se saisir de ce thème et a analysé le fonctionnement de ces entités du point de vue structurel, démocratique et plus particulièrement dans le domaine de la communication, de la transparence et de la qualité de l'information transmise par les associations aux communes membres et aux citoyens, ainsi que sur les aspects financiers.

L'analyse de la Cour des comptes, présentée d'abord oralement à une délégation du CoDir, puis dans un rapport écrit, relève en substance les points suivants :

Contrôle démocratique :

- très peu de directives donnés aux délégués aux Conseils intercommunaux;
- faible présence des délégués aux séances des Conseils intercommunaux;
- le législatif des communes se sentent relativement mal informés des activités intercommunales;
- défaut de publication des décisions intercommunales dans la FAO;
- peu d'information aux citoyennes et citoyens.

En revanche, rien de particulier n'a été retenu à propos de la structure, vu que les statuts sont en révision et qu'ils sont très complets, tout comme le Règlement du Conseil intercommunal.

Comptes :

- conformes aux exigences et préparés dans les temps;
- budget préparé et approuvé dans les temps.

Surveillance financière :

- organe de révision qualifié et rapport complet de celui-ci;
- bon travail de surveillance de la Commission de gestion;
- personne externe au CoDir ayant un droit de signature bancaire;
- pas de visite systématique de la part du Préfet.

La Cour des comptes n'a pas relevé de manquements ou autres anomalies importants et c'est avec satisfaction que le CoDir a pris connaissance de l'important travail effectué par ces magistrats cantonaux. Il y donnera les suites utiles, d'entente avec le Bureau du Conseil intercommunal

Comptes 2016

Leur établissement conforme et à temps n'aurait pas été possible sans l'aide importante apportée au pied levé par la Commune de Romanel-sur-Lausanne, grâce au Syndic M. D. Crot, notre ancien président, et tout particulièrement aussi grâce à la boursière, Mme A.-S. Caccia. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Par bonheur, le résultat financier est bien meilleur que prévu, notamment en raison d'une gestion prudente et avisée du directeur de notre école. Les commentaires détaillés figurent comme d'habitude dans le document comptable lui-même.

Conclusion

En dépit du changement de législature et des tristes événements ayant marqué l'exercice, le CoDir a pu tenir la barre et entamer la législature dans d'assez bonnes conditions, notamment afin d'assurer dans le bon ordre la réduction du nombre des communes membres de sept à trois.

2. Affaires sociales

2.1 *Activités de l'Administration communale*

2.1.1 ARASPE pour la Région Prilly-Echallens (Madame D. Pittet, Préposée)

Dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale imposée par le Conseil d'Etat, la Commune de Romanel-sur-Lausanne fait partie, depuis le 1^{er} janvier 2008, de l'Association Régionale pour l'Action Sociale de la région Prilly-Echallens. Il s'agit d'une Association intercommunale régie selon la Loi sur les Communes, qui regroupe 42 communes.

Les 4 Agences Intercommunales d'Assurances Sociales (Prilly, Echallens, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne) assurent le relais entre les habitants des 42 communes de l'ARASPE et le CSR de Prilly.

Mme D. Pittet est la Préposée à 80 % de l'AAS de Romanel-sur-Lausanne - Cheseaux-sur-Lausanne - Jouxtiens-Mézery et Madame M.-J. Studer est la collaboratrice à 60 % de l'antenne de Cheseaux-sur-Lausanne.

Les coûts liés à l'usage des locaux et les diverses prestations sont facturés à l'ARASPE.

Un nouveau mécanisme de répartition des coûts a été mis en place depuis le 1^{er} janvier 2012. L'ensemble des dépenses des 4 AAS de l'ARASPE sont réparties par un coût unique par habitant, identique pour les 4 AAS de l'ARASPE.

2.2 Autres activités communales

2.2.1 Garderie Jardin d'Enfants "Les P'tits Bonshommes"

selon rapport de M. S. Lob, Président de l'Association, et Mme S. Ghiggia-Demelais, Directrice de la Garderie.

La Garderie est une Association de parents, administrée par un Comité. La Municipale des Affaires Sociales est membre, de facto, du Comité.

Vie de l'Association

L'année 2016 a apporté son lot de changements à la vie de l'association. D'une part, le départ de Mme Ch. Canu, Municipale des affaires sociales à fin juin et l'arrivée de Mme C. Perrin, qui l'a remplacée.

D'autre part, il a été décidé en Assemblée Générale la dissolution de l'Association à fin décembre 2016, afin de recommencer l'année 2017 sous le statut de garderie communale de Romanel. Décision acceptée par le Conseil communal lors de sa séance du 19 mai 2016. Ce passage s'est fait en douceur et d'un commun accord entre tous les partenaires.

La question de la modification des statuts, ainsi que la dissolution de l'Association, a occupé une grande partie des réunions du comité, qui a en parallèle réglé les questions RH et vie de la garderie.

Un apéro de "clôture" de l'Association a été organisé dans les locaux de la garderie, en invitant les personnes ayant participé activement à la vie de l'Association depuis ses débuts.

Un repas a également été organisé avec les membres du comité afin de les remercier pour leur investissement au sein de l'Association.

Vie de la Garderie

La Garderie "Les P'tits Bonshommes" accueille des enfants âgés de 2 ½ à l'âge de l'entrée à l'école. Au mois de juillet, 18 départs ont été enregistrés et 13 nouveaux enfants sont arrivés entre août et septembre 2016. En moyenne, le taux de remplissage de l'année s'est élevé à 63 %.

Deux personnes de l'équipe ont suivi la formation initiale visant à la labellisation "Youp'la bouge" de la garderie; cette formation vise à promouvoir le mouvement dans les crèches. Dans ce cadre, l'équipe a mis sur pied un projet de création d'une "salle de motricité libre", qui devrait voir le jour durant l'année 2017.

Au mois de juin, l'équipe de la garderie a organisé la traditionnelle "fête de l'Eté", à laquelle sont conviées les familles, ainsi que le comité, pour un repas canadien. Cette fête s'est déroulée cette année autour du petit lac, à côté de la garderie, sur le thème des jeux olympiques. Des parcours d'obstacles, des jeux d'agilité ainsi que des courses en sac ont permis d'amuser petits et grands.

Le thème de la soirée des parents a été basé sur le projet "Youp'la bouge" et nous avons pu exposer aux parents présents le projet de salle de motricité libre et le matériel qui sera mis à disposition des enfants.

Le 6 décembre a été l'occasion pour les familles et l'équipe de se réunir autour d'un apéro pour fêter Noël dans la musique et la bonne humeur.

Ressources humaines

En février, nous avons accueilli une nouvelle éducatrice ES à 80 % au sein de l'équipe, suite au départ d'une éducatrice en fin d'année 2015.

En août, une assistante socio-éducative a décidé de faire une pause dans sa carrière professionnelle pour des raisons personnelles et nous avons engagé un assistant socio-éducatif à 80 % dès le 1^{er} septembre.

Notre apprentie de 3^e année a réussi avec succès ses examens de fin de formation et obtenu ainsi son CFC d'assistante socio-éducative, et nous avons engagé une nouvelle apprentie dès le 1^{er} août pour une durée de 3 ans.

Nous avons également obtenu l'autorisation de la DGEP pour que l'auxiliaire puisse entrer en formation CFC dès le mois d'août et suivre ainsi une formation initiale raccourcie sur deux ans afin d'obtenir un CFC d'assistante socio-éducative.

Situation à fin décembre :

- 1 poste de Direction à 60 %
- 2 postes d'éducatrice, un à 60 % et un à 80 %
- 1 poste d'assistant socio-éducatif à 100 %
- 1 poste d'auxiliaire à 60 %
- 1 poste d'apprentie assistante socio-éducative

Conclusion

L'année 2016 a démontré une bonne collaboration et un travail d'équipe entre tous les partenaires de la garderie, à savoir le Comité, la Commune, la Direction et l'équipe éducative. Nous avons pu assister au fur et à mesure de l'année à la constitution d'une équipe éducative dynamique et motivée qui a apporté des projets, ainsi qu'une bonne qualité de prise en charge des enfants. Nous tenons à remercier vivement l'équipe pour son engagement, ainsi que pour son professionnalisme.

2.2.2 Service des Accueillantes en Milieu Familial (AMF)

Le Comité de Direction de cette Association intercommunale est composé de Mmes C. Perrin, trésorière (Romanel-sur-Lausanne), S. Berset, secrétaire (Boussens) et J. Dieperink, présidente (Cheseaux-sur-Lausanne).

Au printemps 2016, la rencontre de soutien annuelle organisée par la CIAFJ (Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour) avait pour thème : "un monde de négociation". Ces rencontres annuelles sont obligatoires.

Le 5 octobre 2016, un souper a réuni les AMF à Romanel-sur-Lausanne, en présence du comité, de M. L. Mancini, Vice-syndic de Romanel-sur-Lausanne et de Mme M.-D. Progin, Coordinatrice. Pour mémoire, le souper est organisé tous les 2 ans.

Assemblée générale

C'était au tour de la Commune de Romanel-sur-Lausanne d'accueillir l'assemblée générale, qui a eu lieu le 7 juin 2016.

Le rapport de gestion, ainsi que les comptes 2015 (vérificateurs : Communes de Romanel-sur-Lausanne et Bournens) ont été approuvés et le budget 2017 a été adopté.

L'assemblée a constaté que les vérificateurs des comptes n'étaient plus nécessaires, étant donné que les comptes sont déjà révisés par une fiduciaire. Les nouveaux statuts allant dans ce sens ont été adoptés. La décision a aussi été prise de confier cette tâche à la même fiduciaire que celle de la Commune de Romanel-sur-Lausanne et de travailler avec elle pendant 3 ou 4 ans.

Trois accueillantes de Cheseaux-sur-Lausanne ont reçu chacune un bon-cadeau pour leur jubilé :

- Mme Gret, Accueillante depuis 10 ans.
- Mme Burtin, pour 30 ans de service
- Mme Jeanneret, aussi pour 30 ans

Les Conseillères municipales sortantes, Mmes Ch. Canu (Romanel-sur-Lausanne) et M. Gay-Vallotton (Cheseaux-sur-Lausanne) ont été remerciées pour leur activité au sein du comité de l'association.

Les accueillantes devront choisir entre elles leur deux représentantes ayant droit de vote à l'assemblée générale pour l'assemblée 2017.

RAPPORT DE GESTION 2016 pour l'Association d'accueil familial de jour

Les Coordinatrices : - Mme G. Lerjen pour Cheseaux-sur-Lausanne, Bournens, BousSENS et Sullens

- Mme M.-D. Progin pour Romanel-sur-Lausanne

Situation des Accueillantes en Milieu Familial (AMF) et des placements

2016	Bournens	BousSENS	Cheseaux	Romanel	Sullens	TOTAL
<u>ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)</u>						
AMF au 1er janvier	0	2	20	14	2	38
Nouvelles AMF	0	0	2	2	1	5
Nbre maximal d'AMF en fonction durant l'année	0	2	22	16	3	43
AMF refus d'autorisation provisoire	0	0	0	0	0	0
AMF ayant démissionné	0	0	3	3	0	6
AMF au 31 décembre	0	2	19	13	3	37
<u>ENFANTS</u>						
Enfants accueillis au 1er janvier	3	20	93	86	18	220
Nouvelles demandes de placement	5	12	85	61	14	177
Demandes en attente d'un placement en fin d'année	4	5	30	5	7	51
Nbre maximal d'enfants accueillis durant l'année	4	27	148	142	25	346
Enfants sortis	3	3	46	56	5	113
Enfants accueillis au 31 décembre 2016	1	24	102	86	20	233

Nous n'avons pas tenu compte des demandes auxquelles nous n'avons pas pu donner suite. En effet, après discussion avec les parents placeurs, nous constatons que certaines demandes sont pratiquement irréalisables :

Par exemple, une Accueillante en Milieu Familial devant aller chercher les enfants dans deux écoles différentes, le placement d'un bébé pour la semaine suivante, accueillir un enfant de 06h00 à 20h00, et les accueils irréguliers.

346 enfants (nombre maximal) ont été accueillis durant l'année chez l'une des **43** Accueillantes en Milieu Familial.

Certaines demandes ont été annulées par les parents placeurs ayant trouvé une autre solution de garde pour leurs enfants, telle que:

- Grands-parents
- Crèches ou garderies
- Un des deux parents reste à la maison
- Déménagements...

Fin 2016, pour les 5 communes, **51** enfants sont en attente d'un placement, essentiellement des bébés, plus difficiles à placer.

Enfants accueillis des autres communes du réseau et hors réseau durant l'année :

A Romanel-sur-Lausanne :

5	enfants domiciliés à Lausanne (selon convention)
5	enfants domiciliés à Cheseaux-sur-Lausanne
3	enfants domiciliés à Jouxens-Mézery
1	enfant domicilié à Prilly
1	enfant domicilié à Bournens
1	enfant domicilié à Echallens (convention exceptionnelle)

A Cheseaux-sur-Lausanne, Bournens, Boussens et Sullens :

0	enfant domicilié à Lausanne (selon convention)
1	enfant domicilié à Romanel-sur-Lausanne
3	enfants domiciliés à Prilly (dont deux sont scolarisées à Cheseaux)
0	enfant domicilié à Jouxens-Mézery (dont 1 enfant toujours en attente)
1	hors réseau domicilié à Bettens (selon convention avec Echallens)

Rapport de Mme M.-D. Progin, Coordinatrice

Ce service s'adresse aux familles désirant confier leur(s) enfant(s) au domicile des Accueillantes en Milieu Familial (AMF), anciennement Mamans de jour.

Durant l'année 2016, 142 enfants fréquentent le service (124 en 2015), et le nombre des Accueillantes en Milieu Familial agréées est de 16 personnes (15 en 2015).

Rappelons que la Coordinatrice, Mme M.-D. Progin, rétribuée à l'heure par la Commune, a pour tâches principales de :

- Préavisier auprès de la Municipalité concernant les demandes d'autorisation d'accueil d'enfants, ceci après enquête auprès de l'intéressée à son domicile (2 à 3 visites).
- Renouveler les autorisations des AMF agréées après 5 ans d'activité (un rapport sera établi à la Municipalité, accompagné d'un nouvel extrait de casier judiciaire et d'un certificat médical).
- Organiser les placements chez les familles agréées, en tenant compte des disponibilités de l'ensemble des familles d'accueil et des besoins spécifiques de l'enfant à placer.
- Assurer le suivi des placements.
- Visiter 1 à 2 x par année les Accueillantes en Milieu Familial.

- Rencontrer au domicile de l'Accueillante en Milieu Familial les parents placeurs, ceci afin d'établir la convention du réseau AJENOL (Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois) comprenant les Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Sullens.
- Visiter les parents placeurs 1 x par année si nécessaire, ou à la demande.
- Organiser avec la CIAFJ un cours obligatoire par année pour les Accueillantes en Milieu Familial (nouvelle loi juin 2006).
- Organiser avec la CIAFJ 8 modules de cours de 3 heures pour les nouvelles Accueillantes en Milieu Familial (nouvelle loi juin 2006). Pour 2015, une Accueillante a obtenu l'attestation.

2.2.3 Bénévolat Cheseaux-Romanel-Vernand

selon rapport de M. J.-P. Girard

Le Bénévolat de Cheseaux-Romanel-Vernand est un groupement qui fait partie de l'Association "Bénévolat-Vaud, centre de compétences pour la vie associative".

Le Bénévolat regroupe 52 membres (34 à Cheseaux-sur-Lausanne et 18 à Romanel-sur-Lausanne). Il est géré par un Comité de 7 personnes

Chaque bénévole est inscrit à l'Association Bénévolat-Vaud et bénéficie, par ce biais, pour les transports effectués dans le cadre du Bénévolat, d'une assurance accident pour les passagers. Des macarons de parking pour certains hôpitaux sont fournis.

Les principales activités au service des personnes à mobilité réduite, âgées ou handicapées de Romanel-sur-Lausanne en 2016 ont été : les transports (477 courses représentant 3'850 km.), la livraison de repas chauds à domicile (240 repas livrés), des visites, promenades (7), aides aux achats (45), accueil des enfants un après-midi, lors des consultations de la petite enfance organisées par le CMS (22 fois). Nous effectuons ainsi environ 12 interventions par semaine.

Ces services ont été dispensés à 24 bénéficiaires.

Nous organisons également des cours de gymnastique douce à Romanel-sur-Lausanne (104 cours pour 33 participants).

La livraison de repas chauds par le restaurant "la Chope d'Or" a dû être interrompue à fin septembre, en raison du nombre trop faible de demandes pour permettre au restaurateur de préparer des repas personnalisés au prix proposé.

2.2.4 Repas des Aînés

Devenu une tradition, le Repas des Aînés de notre Commune a eu lieu le 7 octobre 2016, à la salle polyvalente de Prazqueron. Dirigée par Mme S. Resin, la brigade de cuisine a concocté un délicieux menu, unanimement apprécié.

Le duo Christine et Martine – chansons populaires - a assuré les intermèdes entre les plats.

2.2.5 Concept canicule

Sous l'égide de la Préfecture, les communes sont tenues de développer un concept canicule. La mission des communes, en cas de canicule, est d'assurer le contact avec les personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas déjà suivies par le CMS. Mme N. Pralong, Secrétaire municipale, a la charge de ce dossier.

En 2016, le plan canicule n'a pas été déclenché. Cette organisation se répétera ces prochaines années.

2.3 Activités régionales

2.3.1 Centre Médico-Social (CMS)

L'APROMAD (Association pour la Promotion de la santé et le Maintien à Domicile de la Couronne lausannoise), dirigée par Mme I. Brès-Bigey, gère les Centres Médico-Sociaux (CMS) des secteurs de Pully, Prilly, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron, Cully, l'équipe pédiatrique cantonale et READOM (Equipe de Réadaptation à Domicile) pour les CMS de Lausanne et du Grand Lausanne. Cela représente environ 671 collaboratrices/collaborateurs, dont 400 EPT.

Le coût de fonctionnement est assuré par la participation du Canton et des Communes, des caisses-maladie et des clients.

Le but principal est d'aider au maintien ou au retour à domicile, après une hospitalisation, des personnes momentanément ou durablement dépendantes. Son avantage est d'avoir un unique interlocuteur et une unique facturation pour toutes les prestations fournies par les CMS : aide à la famille et au ménage, soutien à domicile, soins infirmiers, soins de base (aide à la toilette, à l'habillement, à la mobilisation), éducation à la santé, ergothérapie, service social, repas, conseil diététique, biotélévigilance, évaluation pour transport des clients à mobilité réduite, visites et conseils aux jeunes parents, groupes mères-enfants, consultations pour nourrissons.

Le comité de direction de l'APROMAD est composé d'un représentant pour chaque CMS qui est, pour Prilly-Nord, Madame C. Perrin, de Romanel-sur-Lausanne, et ceci depuis le 1^{er} juillet 2016.

Extrait du rapport d'activité 2016 du CMS de Prilly-Nord

La clientèle en quelques chiffres :

Au 31 décembre 2016, le nombre de clients pour le CMS de Prilly-Nord a passé de 491 à 450, soit une diminution de 8.35 %. Parmi nos clients, la classe d'âge la plus représentée est celle des 80 à 99 ans.

Les heures de prestations d'aide et de soins à domicile :

En 2016, l'activité a diminué de 3 %. Cette baisse est cyclique et liée au placement ou au décès de plusieurs clients que nous avons accompagnés durant plusieurs années et qui recevaient plusieurs prestations par jour, 7 jours sur 7. Les soins de base, les soins infirmiers et l'aide au ménage sont les prestations les plus importantes en volume d'activité.

Repas :

Nous avons livré, en 2016, 14'646 repas, toujours confectionnés par les EMS des Baumettes et l'entreprise Concordance (pour les repas "régime"). Le nombre de repas livrés est resté stable par rapport à l'année précédente.

La diététicienne de notre Association a procédé à 1 évaluation qualitative des repas durant l'année. Elle intervient sur demande du médecin traitant auprès de nos clients pour des évaluations et conseils nutritionnels, en prévention par exemple de malnutrition.

L'ergothérapie :

Il s'agit de prestations telles que l'évaluation, les traitements dans un contexte de réhabilitation ou de réadaptation, la socialisation, la prévention des chutes, l'aménagement de l'habitat et le choix de moyens auxiliaires pour le maintien de l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne.

Les prestations sociales :

Elles sont destinées à toute personne en âge AVS ayant une atteinte dans sa santé ou à tout autre client du CMS ayant des problèmes de santé ne relevant pas d'une autre instance sociale.

L'activité de nos assistantes sociales est en augmentation, avec le suivi complexe des clients pouvant bénéficier d'une aide individuelle pour le financement de l'aide au ménage ou des repas à domicile. Nos assistantes sociales participent également à des projets communautaires dans le cadre de Quartiers solidaires initiés par Pro-Senectute. Elles animent régulièrement des goûters-contacts pour les clients isolés et peu mobiles de manière indépendante, et organisent des sorties.

L'activité petite-enfance:

L'infirmière petite-enfance, rattachée à l'Espace prévention de Lausanne, organise 2 consultations petite-enfance par semaine, y compris pendant les vacances scolaires (une au CMS de Prilly, une à la salle de rythmique des Esserpys de Romanel-sur-Lausanne). La collaboration étroite de l'infirmière petite-enfance avec les intervenantes du CMS, particulièrement les assistantes sociales, est un point fort dans l'axe de la prévention de la problématique psychosociale au sein des familles.

L'équipe du CMS :

En 2016, la dotation de l'équipe s'est quelque peu modifiée afin de réorganiser le processus de la demande d'intervention, pour mieux répondre aux besoins spécifiques, notamment en terme de réactivité. Nos collaboratrices et collaborateurs ont été formé-e-s en santé mentale afin d'être mieux préparé-e-s à prendre en charge nos clients. Cette formation se poursuivra ces prochaines années par des ateliers d'analyse de pratique et un accompagnement individualisé des collaborateurs.

Responsable de centre	0.9 EPT	1 collaboratrice
Responsable d'équipe	0.8 EPT	1 collaborateur
Infirmière clinicienne	0.6 EPT	1 collaboratrice
Infirmière Responsable Opérationnelle	0.8 EPT	1 collaboratrice
Secrétaires planificatrices	2.0 EPT	3 collaboratrices
Personnel de soins et aide au ménage	15 EPT	30 collaboratrices
Infirmières	5.9 EPT	7 collaboratrices
Infirmière-assistante et ASSC	1.2 EPT	2 collaboratrices
Assistants sociaux	1.5 EPT	3 collaboratrices
Ergothérapeutes	1.0 EPT	2 collaboratrices
Secrétaires	0.9 EPT	2 collaboratrices

L'association et ses partenaires :

En 2016, l'APROMAD et tous les CMS de notre Association ont consolidé les nouveaux processus d'intervention et ont permis aux collaborateurs de maîtriser les outils actuels. La collaboration avec les équipes mobiles de soins palliatifs et de psychiatrie de l'âge avancé s'est renforcée.

La communication avec les médecins traitants s'est améliorée afin de favoriser la coordination des soins et des démarches entreprises pour et avec le client. La synthèse de l'évaluation clinique avec l'outil RAI-HC leur est envoyée systématiquement.

Tous ces projets visent à améliorer la qualité de nos prestations afin de relever l'ensemble des défis posés par une population vieillissante.

2.3.2 Réseau AJENOL

Rapport d'activité 2015

Le Réseau AJENOL, Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois, regroupe les Communes de :



Prilly, Jouxteins-Mézery, Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Bournens, Bousens et Sullens

et propose au total 9 structures d'accueil collectif : 6 à Prilly, 2 à Cheseaux-sur-Lausanne et 1 à Romanel-sur-Lausanne, ainsi que deux structures de coordination de l'Accueil en Milieu Familial.

Les trois structures d'accueil parascolaire de Prilly (APEMS, Accueil Pour Ecoliers en Milieu Scolaire) ont désormais toutes intégré leurs locaux définitifs, offrant un total de 84 places aux écoliers. L'UAPE les Funambules de Cheseaux-sur-Lausanne offre 48 places et le Tilleul de Prilly 36 places. L'accueil parascolaire offre désormais 144 places, sans compter les réfectoires scolaires hors réseau.

Deux réseaux d'Accueil en Milieu Familial sont actifs sur le territoire du Réseau, celui de Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Bournens, Boussens et Sullens, et celui de Prilly et Jouxten-Mézery. L'AJENOL encadrait, à la fin 2016, 76 AMF (Accueillante en Milieu Familial), comme en 2015.

L'AJENOL a signé en 2011 une convention de collaboration avec le jardin d'enfants de Jouxten-Mézery "le Petit Navire" pour l'accueil d'urgence. Cette convention est reconduite chaque année. En outre l'Oiseau Lyre, structure privée sise à Prilly, a signé une convention avec l'AJENOL et offre jusqu'à 5 places aux enfants du réseau, aux conditions de l'AJENOL. La garderie d'entreprise de la BCV, la Cabane, a signé une convention en 2016, lui permettant désormais de bénéficier des subventions de la FAJE.

L'AJENOL a tenu en 2016 deux Assemblées générales, le 18 mai et le 23 novembre. Ces AG ont adopté les comptes 2015 et le budget 2017. Outre ces activités "traditionnelles", l'AG de juin a pris congé de sa présidente, des membres de la commission des vérificateurs de comptes et des scrutateurs, ainsi que du comité AJENOL, fin de législature oblige. Quant à l'AG de novembre, elle a confirmé dans ses fonctions le nouveau comité et sa nouvelle présidente, élue la présidence de l'AG, la vice-présidente, et les nouveaux membres de la commission de vérification des comptes, les scrutateurs...

Le comité de l'AJENOL s'est réuni trois fois durant le premier semestre 2016, dans son ancienne constitution. Le nouveau comité s'est réuni à deux reprises en automne.

Parmi les diverses tâches menées à bien par le Comité, on peut citer :

- bilan de la législature par l'ancien comité,
- constitution du nouveau comité, répartition des diverses fonctions,
- problématiques autour des outils administratifs et opérationnels,
- rencontre avec la secrétaire générale de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants),
- adaptation de la grille tarifaire, détermination du revenu déterminant, prix des repas,
- rédaction et/ou mise en route des conventions,
- adoption des comptes et budgets.

Les séances du Comité accueillent des représentantes des coordinatrices et des directrices, afin de garder le contact avec les structures d'accueil et les AMF.

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE, le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux Rencontres des réseaux. Une délégation du Comité a participé aux diverses rencontres de la Faïtière des réseaux d'accueil vaudois.

La réflexion, menée tant par l'ancien Comité que par le nouveau, autour du développement de l'offre, des outils nécessaires à la gestion efficace, comme de la structure de l'AJENOL, a abouti à un constat : Le développement constant de l'offre d'accueil et du nombre de structures, les exigences accrues de contrôle des subventions cantonales - par ailleurs en augmentation - les difficultés rencontrées autour des outils de facturation, la nécessité d'harmoniser outils et pratiques; tous ces éléments imposent au comité la nécessité d'une plus grande centralisation et d'un renforcement de la structure administrative du réseau AJENOL.

Le tableau ci-dessous offre une vision synthétique des prestations offertes par l'AJENOL en 2016

Accueil familial	Nb d'AMF (31.12)	Nb de places autorisées *	Nb enfants accueillis (état : 11.2016)			Nb heures facturées	Nb jours accueil (estimés)	
			Préscolaire	Parascolaire				Total
			Bébés > 4 ans	1P-2P	3P-8P			
Cheseaux-Romanel-BBS	37	133	74	74	98	246	119'377	11'938
Prilly-Jouxens-Mézery	39	156	106	46	95	247	167'512	16'751
Total Accueil familial	76	289	180	120	193	493	286'889	28'689

* non compris les enfants des accueillantes

Accueil collectif	Nb places offertes	Nb enfants accueillis (état : 11.2016)					Jours ouverture par an	Nb jours accueil (estimés)
		Préscolaire		Parascolaire		Total		
		Bébés > 30 mois	> 4 ans	1P-2P	3P-8P			
Prilly	104	74		141		215		71'315
Tilleul - Nursery	24	18	24			42	230	9'660
Acacias	20		32			32	230	7'360
Tilleul - Ecoliers	36			39		39	230	8'970
APEMS Confrérie	36				42	185	185	34'225
APEMS Jolimont	24			18	18	36	185	6'660
APEMS Mont-Goulin	24				24	24	185	4'440
Cheseaux	92	87		86		173		39'790
Galipette	44	21	26	40		87	230	20'010
Funambules	48			43	43	86	230	19'780
Romanel	20	31		0		31		7'254
P'tits Bonshommes	20			31		31	234	7'254
Total Accueil collectif	216	39	50	103	100	127	419	118'359

Nombre de places offertes	Nombre d'enfants accueillis			Nombre de jours d'accueil (estimés)		
	Préscolaire	Parascolaire	Total	CVE-UAPE	AMF	Total
505	372	540	912	118'359	28'689	147'048

2.3.3 ARASPE - Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens

Rappel du contexte. La Commune de Romanel-sur-Lausanne fait partie de l'Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens. Cette Association intercommunale a pour buts principaux :

- L'application des dispositions de la Loi du 2 décembre 2003 sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) dans les attributions des Associations de communes ;
- L'application du Règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'Assurances Sociales (RAAS).

Un **Conseil Intercommunal**, composé de Conseillers Municipaux désignés par leurs Municipalités, représente les Communes membres. Son Président a été M. Philippe Dind (Essertines-sur-Yverdon) pour la fin de la législature précédente et Mme Miranda Von Känel (Assens) pour la nouvelle législature.

Le **Comité de Direction**, formé de neuf Conseillers Municipaux, était placé sous la Présidence de M. Werner Blum (Echallens) puis de Mme Anne Bourquin Büchi (Prilly) pour la nouvelle législature. Mme Claudia Perrin (Romanel-sur-Lausanne) y siège depuis le 31 août. Le Directeur de l'ARASPE, M. P. Roduit, participe en principe aux réunions du Comité, avec voix consultative.

Les comptes 2015 ont été acceptés lors de la séance du Conseil Intercommunal, qui s'est tenue le 8 juin à Cheseaux-sur-Lausanne.

La constitution de la nouvelle assemblée a eu lieu le 24 août, et le second Conseil Intercommunal de l'année a eu lieu le 30 novembre à Echallens. Le budget 2017 a été adopté lors de cette séance.

La **Direction** a vu la finalisation du nouveau poste d'Adjoint de direction en charge des prestations de l'Action sociale vaudoise, et a déployé au sein du CSR quatre postes de responsables d'équipe, à l'instar de l'organisation des AAS.

Ressources Humaines : sans tenir compte des absences maladie-accident, un total de 53.96 EPT étaient actifs au 31 décembre 2016 (38.69 EPT au CSR et 15.27 EPT dans les AAS). La moyenne annuelle a été de 51.78 EPT (36.6 EPT au CSR et 15.18 EPT dans les AAS).

En 2016, le **CSR** a géré une moyenne mensuelle de 898 dossiers RI payés, et une moyenne mensuelle de 946 dossiers RI financés par le canton. Le budget élaboré en septembre 2015 tablait sur une moyenne de 900 dossiers financés, c'est pourquoi les effectifs ont été augmentés en cours d'année.

Le nombre des dossiers RI actifs d'habitants de Romanel-sur-Lausanne, gérés sur le site de Prilly, a varié entre 58 et 64 tout au long de l'année, avec une légère progression dès l'été.

Les locaux du site d'Echallens devenant trop étroits, une nouvelle antenne du CSR a été ouverte le 9 mai à Penthalaz, couvrant huit communes de l'ouest du district du Gros-de-Vaud.

Pour rappel, le CSR transmet deux fois par an aux Syndics la liste des bénéficiaires du RI de leur commune. Cela a été réalisé en avril et en octobre.

En fin d'année, le CSR se préparait à une importante révision de la LASV entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Au 31 décembre 2016, les **AAS** géraient 1'987 dossiers AVS d'employeurs (dont 76 à Romanel-sur-Lausanne), 2'007 dossiers AVS d'indépendants (45), 2'806 dossiers d'affiliations de Personnes Sans Activité à l'AVS (159), 2'250 dossiers d'Allocations Familiales pour Personnes Sans Activité (97), 7'256 dossiers de rentiers AVS/AI (398), 2'249 dossiers de Prestations Complémentaires AVS/AI (146) et 41 dossiers de prestations cantonales de la Rente-pont (3).

Les AAS de l'ARASPE ne sont plus responsables de la gestion des demandes de PC Familles depuis le 1^{er} avril, mais l'AAS de Prilly continue à gérer les demandes des bénéficiaires du RI habitant Romanel-sur-Lausanne par délégation du CSR, et recevront en 2017 le mandat de gestion des remboursements de frais de garde.

En mai, les AAS de l'ARASPE sont entrées dans un projet pilote cantonal qui les implique dans l'appui administratif généraliste en faveur des personnes âgées et/ou en situation de santé fragile en collaboration essentiellement avec les Centres Médico-Sociaux.

Dans l'ensemble de l'ARASPE, l'accueil, l'écoute et le respect de la dignité humaine sont privilégiés, mais une vigilance par rapport à la fraude dans l'utilisation des fonds du RI est indispensable.

Incivilités dans les bureaux : la très grande majorité des personnes reçues se comporte bien. Le CSR n'a même pratiquement connu aucun épisode de violence au cours de l'année.

2.3.4 Fondation Primeroche (EMS)

Membres du comité de Fondation

- M. E. Lasserre, Président, Prilly
- M. S. Sandoz, Municipal, Cheseaux s/L.
- Mme P. Uebersax, Cheseaux s/L.
- M. S. Roy Syndic, Jouxteins-Mézery
- Me L. Zeiter Avocat, Prilly
- Mme C. Perrin, Romanel s/L.
- Mme A. Bourquin Büchi, Municipale, Prilly

Hors Conseil (voix consultative)

Mme M. Thonney Viani, Secrétaire
M. C. Weiler, Directeur, Prilly

Organe de contrôle – législature 2011 - 2016

Prilly :	Mme M. Conne	suppléant M. G. Bühlmann
Jouxens-Mézery :	Mme M. de Preux	suppléante Mme M. Verrey
Romanel s/L. :	Mme M. Perriard	suppléante Mme N. Pisani Ben Nsir
Cheseaux :	M. J. Minns	suppléante Mme M. Gay Vallotton

Rapport du Président au Conseil de Fondation de l'EMS Primeroche pour l'année 2016

Lors de la séance du 27 janvier, M. S. Sandoz est élu vice-président. L'achat de la Grand'borne est décidé sous réserve de l'obtention d'un prêt bancaire. Une commission est nommée au sein du Conseil pour la désignation d'un médecin pour l'EMS.

La 2^e séance s'est tenue le 16 mars. Le budget 2016 est accepté. Le projet d'achat de la Grand'borne est discuté et mandat est donné au directeur pour poursuivre les négociations.

La 3^e séance de l'année a eu lieu le 2 mai. Il est annoncé que suite à une lettre de LPS, le département a décidé d'effectuer une enquête administrative au sein de Primeroche. Le Crédit Suisse a accordé un prêt pour Primeroche. L'achat peut donc avoir lieu. Décision est prise de reprendre la gestion de 12 appartements protégés à Renens.

La séance suivante s'est tenue le 9 juin à la Grand'borne. Après une visite des lieux, les comptes 2015 ont été analysés mais pas approuvés. Le projet des nouveaux statuts a été modifié suite à des remarques de la commission cantonale de surveillance des fondations. Il sera renvoyé à cette institution et aux 4 communes membres. Le médecin responsable de l'EMS a été nommé en la personne du Dr A. Messieh Alnawaquil.

La 5^e séance s'est tenue le 28 septembre. L'enquête administrative menée par la société Mazars, mandatée par le département, est terminée. M. E. Lasserre est réélu président et M. S. Sandoz vice-président. Le bureau est nommé, avec comme membres, MM. E. Lasserre, S. Sandoz et C. Weiler.

Une séance extraordinaire s'est tenue le 3 novembre. Deux nouveaux membres y sont accueillis. Il s'agit de M. S. Roy, syndic de Jouxens-Mézery, et M. L. Zeiter, avocat. Les nouveaux statuts sont formellement et définitivement acceptés. Le Conseil renonce à s'opposer au rapport Mazars, essentiellement par gain de paix. Il est par contre décidé de déposer une plainte pénale contre la société LPS.

La 7^e et dernière séance de l'année s'est tenue le 19 décembre. Les comptes 2015 ont été formellement acceptés. Le droit de signature collective à deux est octroyé à M. E. Lasserre, M. S. Sandoz, Mme C. Perrin et M. C. Weiler. Les axes stratégiques ont été définis. Il s'agit d'appartements protégés, d'un EMS à Malley, d'accompagnement progressif des aînés et de nettoyage du matériel roulant.

3. Affaires culturelles

3.1 *Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région Lausannoise*

La très haute qualité de la vie culturelle offerte à Lausanne est reconnue hors des frontières cantonales et mérite d'être soutenue.

La contribution annuelle forfaitaire de la Commune au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise se monte à **fr. 33'000.--**. L'attribution de la somme est laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

En 2016, la subvention des Communes du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, prévue au budget 2016 de la Ville de Lausanne représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de **fr. 850'000.--** (fr. 850'000.-- en 2015), qui a été réparti comme suit :

- Opéra de Lausanne	<u>fr. 170'000.--</u>
- Théâtre de Vidy	<u>fr. 255'000.--</u>
- Béjart Ballet Lausanne (BBL)	<u>fr. 170'000.--</u>
- Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)	<u>fr. 255'000.--</u>

A l'occasion de la nouvelle législature, l'Assemblée générale a pris la décision suivante :

Selon la Convention du 22 mai 2012, les membres du Comité de gestion sont désignés par l'Assemblée générale pour 5 ans au début de chaque législature.

Pour la législature 2016-2021, les membres actuels du Comité de gestion proposent à l'Assemblée de choisir les 6 futurs membres du Comité au sein des exécutifs des communes les plus importantes en termes de contributions, à savoir Pully, Bussigny, Prilly, Ecublens, Le Mont-sur-Lausanne et Lutry (en lieu et place de Romanel-sur-Lausanne).

Le Comité de gestion du Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise est composé de :

Président :	M. M. Zolliker, Pully.
Vice-Président :	M. J.-C. Glardon, Bussigny-près-Lausanne.
Trésorier :	M. B. Henzelin, Prilly.
Membres :	Mme S. Pittet Blanchette, Ecublens. Mme C. Glauser, Lutry. M. Ph. Somsy, Le Mont-sur-Lausanne.

Malheureusement, le 20 décembre, le Trésorier, Monsieur Bertrand Henzelin, s'en est allé. Le poste est actuellement vacant et devrait revenir de fait au représentant de la Ville de Prilly, qui n'est pour l'heure pas encore désigné.

3.1.1 Théâtre Vidy-Lausanne

46'792 spectateurs ont assisté aux 50 spectacles (304 représentations) donnés au Théâtre de Vidy soit un taux de fréquentation de 80.85 %. Vidy a également connu une belle saison de tournées, avec 197 représentations en Suisse et à l'étranger, vues par 78'980 spectateurs.

La saison 2015/2016 a été la deuxième saison entièrement conduite par M. V. Baudriller. Avec l'équipe du théâtre, il a continué à mettre en place progressivement son projet de poursuivre une forte activité de création et de production avec un rayonnement international, d'accompagner la création romande, d'ouvrir le théâtre aux artistes suisses alémaniques et étrangers, reconnus et émergents, et d'accueillir de nouvelles générations de spectateurs et des personnes qui ont peu accès à la culture. Parallèlement, une succession de chantiers ont été menés afin de préparer au mieux le futur du Théâtre de Vidy.

Au cours de la saison 2015/2016, Vidy a assuré la production déléguée de 6 créations, et dans le cadre de coproductions, Vidy a accueilli les résidences de création ainsi que les premières de 5 spectacles. En plus des productions déléguées et des coproductions, 30 spectacles ont été accueillis à Vidy.

12 productions ont été présentées en tournée dans 11 pays d'Europe (Suisse, Belgique, France, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie) et en Amérique (Argentine, Canada).

La première partie de saison proposait un dialogue entre les cultures et les langues qui cohabitent en Suisse et à l'étranger. Parallèlement, le dialogue entre le théâtre et les autres langages artistiques se poursuivait, grâce à une présence régulière de la danse.

La deuxième partie de saison était intitulée "Hériter et Créer". Cette thématique, au cœur du développement du théâtre aujourd'hui, et du Théâtre de Vidy en particulier, se retrouvait dans de nombreux spectacles dont "La Mouette", mise en scène par Thomas Ostermeier. Cette création a connu un grand succès à Lausanne, puis dans le cadre de la tournée organisée par Vidy (vue par plus de 39'000 spectateurs entre mars et juin 2016), qui a notamment fait halte au Théâtre de l'Odéon à Paris.

Le processus de rénovation du Théâtre de Vidy construit pour l'Expo 64 a été initié. Une première étude du projet proposé par Vidy a permis le vote, par la Municipalité et le Conseil communal, d'un crédit d'étude pour la rénovation de la salle Charles Apothéloz et la construction d'une salle de répétition à l'horizon 2020. Ces travaux seront précédés par la construction d'un pavillon en bois destiné à remplacer le chapiteau de Vidy, qui ne répondait plus du tout aux normes de son, de thermique et de sécurité. Avec ses dimensions (28 mètres par 18), son gradin rétractable de 250 places et sa scène (14 mètres par 12), cet espace sera un complément idéal, en termes de taille et de jauge, aux autres salles du théâtre.

3.1.2 Béjart Ballet Lausanne (BBL)

56'594 personnes (149'600 en 2015), dont 24'344 à Lausanne, ont assisté aux 41 représentations données par le Béjart Ballet Lausanne, dont 16 à Lausanne, 2 à Montreux, 2 à Lugano et 21 à l'étranger. Malgré un chiffre de représentations plus faible que l'an passé (41 dates contre 78 en 2015), dû notamment à la volonté artistique de consacrer un temps de répétition plus important aux créations, au report en 2017 des représentations de la "IX^e Symphonie" à Bruxelles suite aux tragiques attentats de mars et à l'annulation de la tournée brésilienne qui comptait 19 représentations.

L'année 2016 a été marquée par trois ballets inédits à l'affiche, une nouvelle identité visuelle plus contemporaine, la reprise de "la Gaîté parisienne", 100^e ballet créé par Maurice Béjart et le projet de rénovation et d'acquisition de son studio historique du chemin du Presbytère.

Pour accompagner le nouveau souffle du BBL et préparer au mieux son avenir, la Municipalité de Lausanne a proposé d'octroyer au BBL un droit de superficie gratuit ainsi qu'un cautionnement solidaire pour l'acquisition et la rénovation de ses locaux historiques, ancrant encore davantage la compagnie dans la capitale olympique.

Le BBL a démarré sa tournée en janvier, à l'Opéra de Lausanne, puis l'a poursuivie en France, en Italie, en Israël, aux Emirats arabes unis et en Russie, avant son retour en Suisse à la fin de la saison.

3.1.3 Opéra de Lausanne

37'041 spectateurs (42'456 en 2015) ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir : 7 opéras "Les Mamelles de Tirésias/La Gaîté parisienne", "La fille du régiment", "Ariodante", "Faust", "L'Orfeo", "Siroe" et "La vie parisienne" (30 représentations), 2 concerts (2 représentations) et 6 répétitions générales publiques. L'Opéra de Lausanne a également accueilli 3 spectacles (hors saison) et proposé "La Belle de Cadix" dans le cadre de la Route Lyrique 2016 (13 représentations itinérantes et 6 en Suisse et en France).

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne au festival Avenches-Opéra où a été présenté "Madame Butterfly", sous la direction d'Eric Vigié. L'Opéra de Lausanne s'est également produit en France, à l'Opéra Grand Avignon, en Russie, au Théâtre Mikhailovsky de St-Petersbourg, au Chili, au Teatro Municipal de Santiago, et en Australie, à l'Opera Australia de Sydney.

2016 a été l'occasion pour l'Opéra de Lausanne de continuer à élargir le champ de son service jeune public à la médiation culturelle, offrant l'opportunité de nouveaux projets pour d'autres types de publics, tout en poursuivant sa mission pédagogique, et après une première expérience avec "L'Enfant et les sortilèges" la saison passée, une nouvelle audio-description menée par l'association yverdonnoise "Écoute Voir" a eu lieu en 2016 lors de la répétition générale de "La vie parisienne". Des partenariats avec l'Université de Lausanne et l'EPFL ont permis l'organisation d'un cycle de conférences autour des opéras de la saison et des visites guidées autour d'"Ariodante", de "Faust" et de "L'Orfeo". "La Fille du régiment" a également été au cœur d'un projet pédagogique réalisé en collaboration avec le Gymnase de

Morges afin de sensibiliser des classes de 2^e et 3^e années à l'art lyrique et au fonctionnement d'un lieu de spectacle.

3.1.4 Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

Durant l'année écoulée, l'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 82 concerts, pour 84'197 auditeurs (63'284 en 2015) soit 62 à Lausanne (48'228 auditeurs), dont 23 représentations d'Opéra à Lausanne et 6 à Avenches, réparties sur 6 productions, 15 en Suisse (31'902 auditeurs) et 5 à l'étranger (4'067). A cela s'ajoutent les 9 "Entractes du Mardi", concerts de musique de chambre donnés par des musiciens de l'orchestre.

Lausanne demeure le lieu d'activité principal de l'Orchestre avec "les Grands Concerts" des lundis et mardis, "les Dominicales" (série du dimanche), "les Scolaires" et "les Concerts Découvertes" pour le jeune public, ainsi que "les Entractes du Mardi".

En Suisse, l'OCL s'est produit à Montreux (Auditorium Stravinski), Martigny (Fondation Pierre Gianadda), Genève (Victoria Hall), La Chaux-de-Fonds (salle de Musique), Fribourg (salle Equilibre et Aula de l'Université), Mézières (Théâtre du Jorat), Gland (Théâtre de Grand-Champ), Bâle (Martinskirche) et Zurich (Tonhalle). L'Orchestre a également participé à la 22^e édition du Festival Avenches.

Parmi les événements marquants de l'année 2016, il convient de citer :

- La création suisse en avril du Concerto "Ouroboros" pour violoncelle et Orchestre de Chambre du compositeur autrichien Thomas Larcher. Il s'agit d'une commande entre l'OCL, l'Amsterdam Sinfonietta, l'Orchestre de Chambre de Suède, l'Orchestre de Chambre de Norvège, l'Orchestre de Chambre de Munich et du Hong Kong Sinfonietta ;
- une importante tournée européenne en Italie, France et Espagne, avec le violoncelliste Renaud Capuçon, sous la direction de Joshua Weilerstein.

3.2 Ecoles : soutien à la culture

- 1 classe s'est rendue en avril 2016 à la salle Métropole de Lausanne pour assister à un concert de l'Orchestre de Chambre de Lausanne intitulé "La première fois que je suis née".
- 1 classe s'est rendue à l'Opéra de la Haute Ecole de Musique en septembre 2016 pour assister à un concert et visiter les lieux.
- 2 classes se sont rendues au BCV Concert hall (Flon – Lausanne) pour assister à un concert musical participatif de Musique entre les lignes intitulé "Le premier concert de l'ours Paddington".

3.3 Ecole de Musique Cheseaux-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne (EMCR)

Rapport de M. M. Amsler, Président

L'EMCR compte 240 élèves (chiffres à fin 2016), auxquels sont donnés 258 cours chaque semaine. Ces chiffres sont très légèrement inférieurs à ceux de l'an passé, même s'ils restent dans les variations habituelles. Durant l'année 2016, 76 élèves ont passé un examen d'instrument et 8 ont eu un examen de solfège, soit légèrement plus que l'an passé !

Les auditions, concerts et présentations des classes et de l'école :

- 24 janvier, à la Concorde, concert des élèves de violoncelle de Mme Morosanu.
- 7 mai, à Cheseaux-sur-Lausanne fête d'inauguration du centre du Village, avec participation de groupe d'accordéonistes Skataco, sous la direction de Mme Maire, ainsi que des élèves de musique de chambre de M. Lucca, de piano de Mme Rubiolo, ainsi que du Quatuor de violoncelles de Mme Morosanu.

- 21 mai, à l'église du Mont-sur-Lausanne, concert des élèves de flûte de Mme Gottraux, en collaboration avec Mme Kabakhli, au piano, qui présentait aussi ses propres élèves.
- 28 mai, dans le village de Romanel-sur-Lausanne : Balade musicale avec présentation d'instruments, par de élèves, aux différents postes du parcours (cor, accordéon, clarinette), puis concert d'élèves (violoncelle et piano).
- 5 juin à Prazqueron, grande audition-concert. Tous les instruments ont été représentés. Grand succès et affluence !
- 13 juin, à la Concorde, audition des élèves de violon de Mme Simonin.
- 15 juin, à Prazqueron, "Concert-Rock" des classes de guitare/guitare électrique de M. Magistra, et de percussion/batterie de M. Grimm, avec la collaboration de M. Tomasetti à la basse électrique et de chanteurs invités pour l'occasion.
- 16 juin, à Prazqueron, audition de la classe de flûte de M. Lucca et de celle de piano de M. Braganza.
- 18 juin, à Jouxens-Mézery, concert des élèves de Mme Schlup (élèves de l'EMCR et de l'EM Renens).
- 19 juin, à Prazqueron, concert des élèves de piano/clavier de Mme Rubiolo.
- 25 juin, à Cheseaux-sur-Lausanne, audition des élèves de guitare de M. Martin.
- 4 novembre, à Cheseaux-sur-Lausanne, pour la soirée du "bénévolat", M. Lucca a animé la soirée avec les groupes de musique de chambre, et la participation de M. Braganza et ses élèves.
- 7 novembre, à Prazqueron, concert donné par l'EMCR dans le cadre du 30^e anniversaire de l'AVCEM (Association Cantonale de Conservatoires et Ecoles de Musique) : grand panorama couvrant 400 ans de musique occidentale.
- 12 décembre, à La Villageoise, concert de Noël des élèves de violon de Mme Simonin (déjà remplacée par Mme Conrad), avec Mme Pache, ancienne élève de l'EMCR, au piano.
- 13 décembre, audition de la classe de violoncelle de Mme Morosanu, et de celle de piano de M. Braganza, à Prazqueron.

Il y a eu aussi d'autres productions ponctuelles des groupes de musique de chambre, ainsi que des participations d'élèves à des concerts et présentations "externes".

En ce qui concerne le corps professoral, quelques changements sont intervenus, dès la rentrée de septembre : M. Gex remplace Mme Rebaudo, comme professeur de clarinette. Les nouvelles distributions des classes de piano et de guitare ont permis d'engager Mme Napoleone, professeure de piano, ainsi que M. Zumberi, professeur de guitare. Mme Simonin, en fin de grossesse, a été remplacée dès décembre déjà, par Mme Conrad, professeure de violon.

L'assemblée générale de l'EMCR a eu lieu de 1^{er} juillet 2016, date de la fin des mandats de Mmes Canu et Gay-Vallotton, à qui vont les profonds remerciements du comité pour leur appui et engagement au sein de ce même comité. Elles seront remplacées respectivement par Mmes Perrin et Dieperink. Pour la deuxième fois consécutivement, le bouclage de comptes se fait sur un excédent de recettes qui, contrairement à l'exercice précédent, ne nécessitera pas de restitution à la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique, qui gère les subventions Cantonales et Communales). Ce montant excédentaire sera affecté, selon les directives cantonales, à un fonds de péréquation.

Le mardi 6 décembre a eu lieu la visite de la CREM (Commission de Reconnaissance de Ecoles de Musique), qui visite toutes des écoles subventionnées durant la période 2013-2018. Il s'agissait de présenter de façon exhaustive la situation de l'école, après envoi d'un dossier d'évaluation complet. Cette rencontre engage la direction, l'administration comptable, ainsi que deux professeurs choisis. Une brève présentation d'élèves a aussi été proposée à la Commission. Cette visite sera suivie d'un rapport très détaillé, délivré par la CREM, en début d'année 2017 (au moment de l'établissement du présent document, nous pouvons confirmer qu'à part quelques aménagements à implémenter, le rapport de la CREM est très positif et encourageant).

La disparition subite de M. Faller (président de la FEM), en juillet 2016, nous a tous plongés dans la douleur, et le vide laissé est considérable. Un merci tout particulier à Mme Progin, secrétaire générale de la FEM, pour son engagement redoublé dans cette période difficile. Merci aussi à M. Baroni, actuel président de l'AVCEM, pour son inlassable travail dans la défense des intérêts des écoles de musique.

Pour terminer ce rapport, l'EMCR souhaite remercier vivement les deux Communes-siège, soit les Communes de Romanel-sur-Lausanne et de Cheseaux-sur-Lausanne, pour la mise à disposition des locaux permettant d'assurer son enseignement. Merci tout particulier à Mme Gargano, à Cheseaux-sur-Lausanne, à Mme Campiche, à Romanel-sur-Lausanne, ainsi qu'à l'AIP (Association Immobilière de la Paroisse de Cheseaux-Romanel-Vernand), qui nous propose une aide appréciable, au chapitre des locaux. Grand merci aussi à Mme Hartwig, (BCS fiduciaire, à Cheseaux-sur-Lausanne) qui gère la comptabilité de l'école, avec soin et efficacité.

4. Jeunesse

4.1 *Passeport-vacances*

Les amateurs du passeport-vacances à profiter des nombreuses activités offertes ont été de 16 pour le "Traditionnel". Aucun passeport "Farniente" n'a été vendu sur notre Commune.

Les activités proposées par la Commune de Romanel-sur-Lausanne ont été les suivantes :

Comprendre les chiens (organisé par M. S. Kern)
Avec les pompiers (organisé par M. S. Kern)
Cours de Kid's Dance 2Bfit (organisé par Mme M. Perrod)

4.2 *Parlement des Jeunes Buyà Tsa (PJBT)*

Le Parlement des Jeunes est une Commission consultative de compétence Municipale. Il dispose d'un budget annuel et est relié au Conseil communal par la Commission de Jeunesse.

Cette dernière est composée de

- Mme C. Staub, Présidente, MM. G. Deriaz et F. Skory, Membres, jusqu'au 30 juin 2016
- Mme A. Morand, Présidente, Mme M. Juriens et M. G. Möckli, Membres, dès le 1^{er} juillet 2016

Le Parlement est ouvert aux jeunes de 12 à 18 ans, suisses ou étrangers, domiciliés sur la Commune de Romanel-sur-Lausanne, ou dans l'enclave du Taulard.

Assemblée Générale de Constitution en date du 1^{er} mai 2012.

Selon le rapport de M. K. Fluckiger, Président du PJBT :

Durant l'année 2016, le Parlement des Jeunes a terminé avec brio la réalisation du film "1032 Romanel" par le biais d'Imotion Pictures. Ce film sera normalement projeté en 2017 lors de fêtes ou événements qui se dérouleront dans le village. Certains points restent encore à régler.

Depuis 2016, le Parlement est entré dans une phase de transition. La volonté générale est d'attirer de nouveaux jeunes au sein de celui-ci afin d'assurer une relève durable.

La distribution du journal Romanel Info par 7 jeunes du village, dont des membres du comité, se poursuit.

5. Sécurité sociale

5.1 Activités communales

5.1.1 Ludothèque "Le Sac à malices"

Rapport d'activité de Mme F. de Chastonay, du 01.09.2015 au 31.08.2016



- Août 2015** Rentrée scolaire : Ouverture de la Ludothèque les lundis après-midi et les mardis soir.
Circulaire distribuée dans les classes afin de nous rappeler au bon souvenir des familles de Romanel-sur-Lausanne.

- Novembre 2015** Assemblée Générale de la Ludothèque et de la Bibliothèque à la Salle 1803.
Après-midi de jeux organisé à la Concorde avec la présence d'une quarantaine d'enfants qui ont eu du plaisir à partager ce moment avec d'autres. La Concorde s'est remplie de cris, de rires et de vie. Notre comité s'est pris au jeu pendant plus de 2 heures en laissant parfois libre court à ses émotions. Une collation a été offerte aux participants.
Tenue de la Buvette du Marché de Noël, avec la complicité de nos collègues de la Bibliothèque. Je pense pouvoir dire que cela a été un succès, et que non seulement notre présence a été appréciée, mais que nous avons également beaucoup apprécié ces moments d'échange avec la population de notre Commune. Je tiens à remercier le comité de la Ludothèque, les bénévoles et bien sûr l'équipe de la Bibliothèque pour leur aide et toute l'énergie déployée durant ces 3 jours à Prazqueron.

- Décembre 2015** Noël du GSL à Prazqueron. Nous avons proposé, à notre stand, du Café accompagné d'une petite douceur.
Nous apprécions la formule choisie pour célébrer ce Noël. Le moment est très convivial.

- Janvier 2016** Assemblée Générale du GSL.
Repas organisé (Postillon Cheseaux) entre le comité et nos bénévoles.
C'est l'occasion pour nous de les remercier car, sans elles, l'ouverture de la Ludothèque serait plus difficile. Nos bénévoles s'occupent du contrôle des jeux qui sont retournés afin de savoir s'ils sont abîmés ou si des pièces sont manquantes. Elles peuvent aider le client dans son choix et remettre les jeux en place pendant que nous nous occupons d'un autre client qui emprunte de nos nouveaux jeux.
Nous renouvelons notre choix par l'achat de nouveaux jeux environ 2 fois par an.

- Mars 2016** Après-midi de jeux à la Concorde. C'est toujours un moment très animé mais plein de Fun ! Cette activité gratuite est toujours appréciée et les jeunes joueurs en redemandent. Une collation a été offerte aux participants.

- Juin 2016** Bourse d'échange organisée dans le cadre de l'EuroFoot. Les enfants sont venus à la Ludothèque pour échanger les cartes qu'ils avaient collectionnées à cette occasion.

- 1er Août** Voici une autre occasion pour nous de rencontrer les familles de Romanel-sur-Lausanne et de nous faire connaître. Nous avons installé tables et bancs à Prazqueron, cette année sous le soleil, et avons présenté nos jeux. Petits et grands peuvent passer plus de 2 heures ensemble avant que s'ouvre la partie plus officielle de la manifestation.

Malgré notre présence dans la vie de la Commune, la fréquentation de la Ludothèque est en baisse depuis plusieurs années. Comme je l'ai déjà mentionné à l'occasion de notre dernière assemblée, les nouveaux supports de jeux attirent de plus en plus les jeunes et leurs parents également.

Vous conviendrez qu'il est très difficile d'amener des adolescents dans une ludothèque et c'est un sujet qui interpelle les comités en Suisse. Aucune solution miracle n'a été proposée.

Nous espérons pouvoir offrir encore longtemps aux habitants de Romanel-sur-Lausanne l'occasion de jouer, car il faut leur rappeler que le jeu est une activité qui donne un sens à l'existence de l'enfant et que dans la Déclaration des droits de l'enfant, il est défini comme un droit au même titre que le "non-travail".

Nous savons tous et toutes que le jeu peut être amusant, procurer de la joie et offrir des possibilités de développement.

5.1.2 Bibliothèque "Papyrus"

Rapport d'activité de Mme C. González Tornare

Service de prêt et fréquentation

Le nombre de familles inscrites est de 150, ce qui représente environ 240 lecteurs.

Le nombre de prêts annuel se situe autour de 12'500, dont un 20 % environ correspond aux documents empruntés par les classes.

Tâches administratives

Les tâches nécessaires à la bonne marche de la bibliothèque sont effectuées durant les 12-13 heures hebdomadaires accordées, qui sont souvent un peu dépassées. Ceci comprend les heures de prêt, les différentes animations et les accueils des classes, le choix et l'achat des nouveautés, le catalogage et équipement des ouvrages, le rangement, la gestion du courrier, la préparation des animations... Le soutien du comité de la bibliothèque pour une partie de ces tâches est indispensable.

Acquisitions

Le budget alloué par la Commune ainsi que celui tiré des cotisations nous ont permis d'acquérir environ 500 documents, pour la plupart des livres destinés aux 6-10 ans. Des ouvrages en relation avec le thème du Mississippi et de la Nouvelle Orléans ont été aussi achetés et mis à disposition de nos lecteurs, afin de faire un lien avec la Fête du Lac 2016.

Animations

En septembre, je me suis rendue au salon du "Livre sur les quais" à Morges. La bibliothèque a également organisé la rencontre avec le groupement des Bibliothèques de l'Ouest le 16 septembre dans nos locaux.

Le 13 novembre, nous avons participé à la Nuit du conte en Suisse. 30 enfants et quelques parents nous ont fait le plaisir de leur présence pour écouter des histoires, suivies d'une petite collation.

En décembre, lors du Marché artisanal de Romanel-sur-Lausanne à la salle polyvalente de Prazqueron, nous avons tenu la buvette en collaboration avec la Ludothèque.

En mai-juin, comme l'année précédente, deux ateliers de lecture et de dessin ont été organisés pour les enfants de la 1^{re} à la 6^e primaire. A cette occasion, nous nous sommes associés au thème de la Fête du Lac, "Sur les rives du Mississippi". 13 enfants nous ont fait le plaisir d'y participer, et leurs œuvres ont été exposées à la Bibliothèque depuis la rentrée scolaire (voir images ci-dessous).



14 classes sur 15 de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery sont passées nous rendre visite comme habituellement, 5 à 6 fois dans l'année scolaire écoulée.

"**L'Heure du conte**" a eu lieu 10 fois dans l'année. Environ 200 enfants ont profité de ces moments de voyage dans l'imaginaire.

Les animations "**Né pour lire**", adressées aux petits de 0 à 5 ans, se déroulent les derniers lundis et samedis de chaque mois. Lors des 17 accueils entre août et juin, plus de 70 enfants entre 0 et 6 ans ont partagé des moments de découverte de livres avec leurs parents et grands-parents. La participation grandissante par rapport à l'année passée nous réjouit et nous conforte dans l'idée d'ouvrir la Bibliothèque aux tout petits et à leurs familles.

Un article "**coup de cœur**" de la Bibliothèque est toujours publié par le journal communal "Romanel Info".

Faute de rayon adultes, nous répondons à la demande de cette catégorie de lecteurs de façon informelle, par un petit coin "**Livr'échange**", où nous mettons à disposition des ouvrages en libre-service.

Conclusion

La Bibliothèque continue ses activités de promotion de la lecture en essayant d'offrir aux enfants de Romanel-sur-Lausanne et à leurs proches un environnement chaleureux et une attitude d'écoute et d'accueil bienveillants.

Je remercie la Municipalité pour le soutien financier dont dispose la Bibliothèque et pour la confiance qui m'est accordée concernant la gestion de Papyrus.

Nous espérons que les années à venir continueront à nous apporter le soutien de nos lecteurs. Je tiens à remercier encore particulièrement les membres du Comité pour leur aide précieuse sans laquelle je ne pourrais pas mener à bien les activités de ce lieu qui me tient à cœur.

Conclusion

Ainsi se termine la relation des travaux, objets et divers faits qui ont occupé votre Exécutif au cours de l'année 2016.

Nous espérons que ce document puisse servir de base de travail pour la Commission de gestion du Conseil communal.

Merci de votre attention.

LA MUNICIPALITE

**Définition des sigles utilisés dans le
Rapport de gestion de l'Administration communale**

Par mesure de simplification et d'adaptation aux nouvelles pratiques en vigueur, tous les sigles sont reproduits sans point, à l'instar des acronymes.

AAS	Agence d'Assurances Sociales
ACM / ACT	Activité Créatrice Manuelle / Activité Créatrice sur Textile
ADB	Acte de Défaut de Biens
Adj.	Adjudant
AG	Assemblée Générale
AI	Assurance Invalidité
AJENOL	Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois
AMF	Accueillantes en Milieu Familial
APEMS	Accueil pour Ecoliers en Milieu Scolaire
App.	Appointé
APROMAD	Association pour la Promotion de la Santé et le Maintien à Domicile
ARASPE	Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens
ARI	Appareil Respiratoire Isolant
ASIGOS	Association Intercommunale pour la construction, la Gestion des bâtiments et l'Organisation de l'environnement Scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASP	Assistant de Sécurité Publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
AVSSP	Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique
BBL	Béjart Ballet Lausanne
BPA	Bureau de Prévention des Accidents
BT	Basse Tension
Cap.	Capitaine
CCP	Compte de Chèques Postaux
CCST	Cour Constitutionnelle du Tribunal Cantonal
CEP	Centre d'Education Permanente
CET	Conseil d'Etablissement

CFC	Certificat Fédéral de Capacité
CH	Contrôle des Habitants
CIAFJ	Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour
CIF	Cours Intensifs de Français
CISTEP	Commission Intercommunale de la Station d'Epuración des Eaux usées de Vidy
CMS	Centre Médico-Social
CoDir	Comité Directeur
Cpl	Caporal
CRENOL	Couronne de la Région Nord-Ouest Lausannoise
CSR	Centre Social Régional
CTS	Commission Technique et de Salubrité
DAP	Détachement d'Appui
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication
DFJC	Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture
DPS	Détachement de Premier Secours
ECA	Etablissement d'assurance Contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EC / EU	Eaux Claires / Eaux Usées
EERV	Eglise Evangélique Réformée de l'Etat de Vaud
EMCR	Ecole de Musique de Cheseaux-Romanel
EMS	Etablissement Médico-Social
EP	Eclairage Public
EPT	Emploi Plein Temps
ESTI	Inspection fédérale des installations à courant fort
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
FAO	Feuille des Avis Officiels
FEM	Fondation pour l'Enseignement de la Musique
GRD	Gestionnaire de Réseau de Distribution
GSL	Groupement des Sociétés locales
IFICF	Inspection Fédérale des Installations à Courant Fort

JSP	Jeunes Sapeurs-Pompiers
LADB	Loi sur les Auberges et les Débits de Boissons
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LApEI	Loi sur l'Approvisionnement en Electricité
LASV	Loi sur l'Action Sociale Vaudoise
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
LEO	Loi sur l'Enseignement Obligatoire
Lt	Lieutenant
Maj.	Major
MATAS	Module d'Activité Temporaire et Alternatif à la Scolarité
MT	Moyenne Tension
OAJE	Office d'Accueil de Jour des Enfants
OCL	Orchestre de Chambre de Lausanne
OES	Office de l'Enseignement Spécialisé
OIBT	Ordonnance sur les Installations à Basse Tension
ORNI	Ordonnance sur la Protection contre le Rayonnement Non Ionisant
ORP	Office Régional de Placement
P (+1 à +4)	Primaire cycle élémentaire
P (+5 à +8)	Primaire cycle moyen
P (+9 à +11)	Secondaire cycle d'orientation
PDLi	Plan Directeur Localisé intercommunal
PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux
PJBT	Parlement des Jeunes Buyà-Tsa
Plt	Premier-Lieutenant
POCAMA	Portail Cantonal des Manifestations
PPA	Plan Partiel d'Affectation
PQ	Plan de Quartier
RAAS	Règlement sur les Agences d'Assurances Sociales
Rac	Raccordement
READOM	Réadaptation A Domicile
RECom	Romande Energie Commerce
RH	Ressources Humaines

RI	Revenu d'Insertion
RPAC	Règlement cantonal de Prévention des Accidents dus aux Chantiers
RPC	Rétribution à Prix Coûtant
Sap.	Sapeur
SAT	Structure d'Accueil Temporaire
SCRIS	Service Cantonal de Recherches et d'Informations Statistiques
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma Directeur du Nord Lausannois
SDT	Service du Développement Territorial
SEL	Service Electrique de Lausanne
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement
Sgt	Sergent
SIL	Services Industriels de Lausanne
SIR	Service Industriels de Romanel
SIT	Système d'Information du Territoire
SPJ	Service de Protection de la Jeunesse
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la Ville de Lausanne
SSS	Société Suisse de Sauvetage
STEP	Station d'Epuration des eaux usées de Vidy
SVPA	Société Vaudoise pour la Protection des Animaux
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
VG	Voie Générale
VP	Voie Prégymnasiale